

Programme de soutien à l'école montréalaise

**Analyse du cheminement scolaire des élèves
en fonction du profil des écoles ciblées
et comparaisons avec des groupes témoins**

par

**Victor Tremblay
STATPLUS**

Janvier 2003

Table des matières

| | | |
|------------|---|-----------|
| 1 | <i>Introduction</i> | 2 |
| 2 | <i>Informations méthodologiques</i> | 3 |
| 3 | <i>Analyse du cheminement scolaire des élèves en fonction du profil des écoles ciblées</i> | 5 |
| 3.1 | Écoles primaires ciblées | 5 |
| 3.1.1 | Taux de redoublement..... | 8 |
| 3.1.2 | Taux de retard scolaire | 15 |
| 3.2 | Écoles secondaires ciblées | 21 |
| 3.2.1 | Taux de redoublement..... | 22 |
| 3.2.2 | Taux de retard scolaire | 24 |
| 3.2.3 | Taux de sorties sans diplôme | 25 |
| 4 | <i>Comparaisons avec des groupes-témoins</i> | 27 |
| 4.1 | Élèves des écoles primaires | 30 |
| 4.1.1 | Taux de redoublement..... | 30 |
| 4.1.2 | Taux de retard scolaire | 34 |
| 4.2 | Élèves des écoles secondaires | 37 |
| 4.2.1 | Taux de redoublement..... | 37 |
| 4.2.2 | Taux de retard scolaire | 41 |
| 4.2.3 | Taux de sorties sans diplôme | 44 |
| 5 | <i>Sommaire et conclusions</i> | 45 |
| | <i>Annexe A</i> | 49 |
| | <i>Annexe B</i> | 51 |
| | <i>Annexe C</i> | 52 |

1 Introduction

Le présent rapport constitue un complément à un premier document¹ présentant des résultats d'analyses de données extraites des systèmes d'information du Ministère de l'Éducation, données relatives aux élèves qui ont fréquenté une école ayant bénéficié du Programme de soutien à l'école montréalaise. Ces analyses font partie du plan de recherche, de développement et d'évaluation de ce Programme, pour la période s'échelonnant de 2000 à 2003².

Il faut rappeler que le Programme de soutien à l'école montréalaise, mis en œuvre en 1997, est l'une des lignes d'action de la réforme de l'éducation. Il est destiné aux écoles primaires et secondaires³ qui accueillent les élèves issus des milieux les plus défavorisés de l'île de Montréal. Ce Programme vise à favoriser chez les élèves un cheminement scolaire progressif et continu qui tienne compte de leurs caractéristiques et de leurs besoins et à assurer la réussite des apprentissages du plus grand nombre.

Le premier rapport d'analyse déjà cité visait à tracer le portrait démographique des écoles que ce Programme a soutenues et des élèves qui les ont fréquentées, à examiner la mobilité de ces élèves et à analyser leur cheminement scolaire.

Après des considérations d'ordre méthodologique, l'auteur du présent rapport analyse, dans un premier temps, le cheminement scolaire des élèves des écoles ciblées par le Programme en prenant en considération le profil démographique et socioéconomique de leur effectif étudiant. Il tente par la suite de comparer ces résultats à ceux d'un ensemble d'écoles appartenant à deux groupes témoins. Même si l'objectif vise à déceler des tendances, cet exercice d'analyse ne sous-tend aucune véritable prétention d'évaluer le Programme.

¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Le Programme de soutien à l'école montréalaise : une première analyse de la situation démographique, de la mobilité des élèves et de leur cheminement scolaire*, Québec, 2002.

² MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de soutien à l'école montréalais, 2002-2003*, Québec, 2002, p. 45.

³ À partir de l'année scolaire 2002-2003, seules les écoles primaires seront ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise.

2 Informations méthodologiques

Pour bien encadrer la portée des analyses, le rapport original déjà cité décrit la méthodologie de la constitution de la base de données. En voici un sommaire.

La base de données provient principalement du fichier de *Déclaration d'effectif scolaire des jeunes en formation générale* (DCS) dont on a extrait des données relatives à tous les élèves qui ont fréquenté une école ciblée par le Programme de soutien à l'école montréalaise. On a cumulé toutes les informations disponibles concernant la situation scolaire de ces élèves au 30 septembre de chacune des années durant lesquelles ils ont été inscrits à l'éducation préscolaire, au primaire ou au secondaire entre 1994-1995 et 2001-2002.

Cette base comporte environ 153 000 élèves et réunit, pour chacun d'eux, diverses données touchant leur profil socio-démographique d'une part, et leur situation scolaire, année par année au 30 septembre, d'autre part.

Puisque l'admissibilité au Programme de soutien à l'école montréalaise s'appuie sur un indice socioéconomique, on constate des variations dans la liste des écoles bénéficiaires chaque année, certaines d'entre elles en sont exclues, alors que d'autres y font leur entrée. Pour les besoins des analyses, il a été décidé de retenir les écoles ayant été ciblées durant au moins une année entre 1997-1998 et 2001-2002⁴. Cette approche rend possible la comparaison entre les données recueillies avant ou après la mise en œuvre du Programme. Les premières analyses ont établi la grande stabilité de cet ensemble en ce qui concerne le nombre total d'élèves. Dans le présent rapport, à moins d'indication autre, les écoles faisant partie de ce groupe sont appelées "écoles cibles".

Par ailleurs, les analyses réalisées dans ce rapport ont été enrichies d'autres sources de données ce qui a entraîné la création de deux groupes d'écoles qu'on pourrait qualifier de "témoins" et pour lesquels le même genre d'information était disponible. Le premier groupe était composé de 32 écoles primaires et 8 écoles secondaires situées sur l'île de Montréal dans des milieux socioéconomiques moyennement faibles, mais qui n'ont jamais bénéficié du Programme de soutien à l'école montréalaise. Cette référence est, somme toute, limitée pour ce qui est des comparaisons avec l'ensemble des écoles cibles, mais elle permet néanmoins de jeter un certain éclairage sur le cheminement scolaire en milieu plutôt défavorisé.

Le second groupe témoin est constitué d'un ensemble d'écoles appartenant aux milieux les plus défavorisés de l'extérieur de l'île de Montréal. Encore là, la comparaison avec les écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise n'est pas parfaite puisque les élèves de l'extérieur de l'île ont des

⁴ La liste des écoles composant ce groupe est fournie à l'annexe A.

caractéristiques qui leur sont propres, par exemple une plus grande homogénéité sur le plan culturel.

Malgré tout le soin apporté au traitement statistique de ces données, l'information est affectée de certaines limites qu'il faut garder à l'esprit. Par exemple, dans les analyses visant à tenir compte du fait que des élèves auraient pu ou non avoir bénéficié du Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français au cours de leur scolarisation, l'information n'est disponible que depuis l'année scolaire 1989-1990. Aussi, même si certaines comparaisons visent à déceler des tendances imputables au Programme de soutien à l'école montréalaise, telles les comparaisons avant et après son implantation ou, encore, les comparaisons avec les groupes témoins, il reste que l'exercice est limité et qu'on ne peut interpréter les variations observées uniquement par la présence du Programme en question. Les facteurs en cause trop nombreux et trop complexes se situent dans un univers en mouvance et ne peuvent mener à quantifier précisément l'impact du Programme.

3 Analyse du cheminement scolaire des élèves en fonction du profil des écoles ciblées

3.1 Écoles primaires ciblées

Les écoles cibles considérées dans le présent rapport ont bénéficié durant au moins une année, entre 1997-1998 et 2001-2002, du Programme de soutien à l'école montréalaise. Au total, on compte 115 écoles primaires appartenant à ce groupe.

Les analyses du cheminement des élèves de ces écoles portent essentiellement sur les cinq variables suivantes : la langue d'enseignement, la taille de l'école, un indice de diversité ethnique, le taux de mobilité des élèves et le décile de défavorisation du milieu d'origine des élèves.

Ces trois dernières variables sont définies dans le premier rapport⁵ d'analyse du Ministère sur le Programme de soutien à l'école montréalaise. L'indice de diversité ethnique est un indicateur composite qui tient compte de la langue maternelle et du lieu de naissance de l'élève. Plus précisément, il s'agit du pourcentage d'élèves qui satisfont à l'un ou à l'autre des critères suivants, ou aux deux à la fois : être de langue maternelle autre que le français ou l'anglais ou être né à l'extérieur du Canada.

Pour définir le taux de mobilité, on retient d'abord les élèves inscrits dans une école donnée, l'année de référence. Ces élèves sont ensuite répartis selon les catégories suivantes : 1) ceux qui fréquentent la même école l'année suivant l'année de référence ; 2) ceux qui sont inscrit dans une autre école du même ordre d'enseignement⁶ que celle de l'année de référence et 3), les autres élèves, tels ceux qui sont passés du primaire au secondaire. Le taux de mobilité est alors le pourcentage des élèves de la première catégorie par rapport à l'ensemble des élèves des deux premières catégories réunies.

Pour ce qui est du décile de défavorisation, il faut d'abord rappeler que les allocations consenties dans le cadre du Programme de soutien à l'école montréalaise s'appuie sur un indice socio-économique essentiellement basé sur la variable du seuil de faible revenu. Les établissements scolaires sont alors classés chaque année selon leur décile par rapport à cet indice. Pour les besoins de la présente analyse, on a calculé, pour chaque école, la valeur moyenne de ce rang décile arrondie à l'unité, pour la période de 1994-1995 à 2001-2002.

⁵ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Le Programme de soutien à l'école montréalaise : une première analyse de la situation démographique, de la mobilité des élèves et de leur cheminement scolaire*, Québec, 2002.

⁶ Les élèves qui passent de la maternelle 5 ans au primaire dans la même école font partie de la catégorie 1.

Le tableau suivant trace le profil des 115 écoles primaires ciblées suivant ces cinq variables. Comme on s'y attend, la très grande majorité d'entre elles sont francophones (83,5 %). Près de la moitié des écoles (47,8 %) comptent entre 300 et 500 élèves, les autres étant également partagées entre celles de plus petite taille (27,8 %) ou celles de plus grande taille (24,3 %). Pour ce qui est de l'indice de diversité ethnique, les valeurs seuils de 20, de 50 et de 70 % partagent l'ensemble des 115 écoles en quatre groupes à peu près égaux. Le taux de mobilité des élèves atteint ou dépasse 20 % dans trois écoles sur cinq en moyenne (61,4 %), mais il est inférieur à 15 % dans 17,5 % des cas. Enfin, compte tenu de l'objectif du Programme de soutien à l'école montréalaise, on ne s'étonne guère de voir près de six écoles sur sept (84,2 %) occuper le 8^e rang décile ou plus relativement à l'indice de défavorisation; le tiers (34,8 %) sont au 10^e rang décile.

Tableau 3.1a
Profil des écoles ciblées

| | n | % |
|-------------------------------------|----|-------|
| Langue d'enseignement | | |
| Français | 96 | 83,5% |
| Anglais | 19 | 16,5% |
| Nombre d'élèves dans l'école | | |
| Moins de 300 élèves | 32 | 27,8% |
| De 300 à 499 élèves | 55 | 47,8% |
| 500 élèves ou plus | 28 | 24,3% |
| Indice de diversité ethnique | | |
| Moins de 20 % | 27 | 23,5% |
| Entre 20 et 50 % | 31 | 27,0% |
| Entre 50 et 70 % | 29 | 25,2% |
| 70 % ou plus | 28 | 24,3% |
| Taux de mobilité des élèves | | |
| Moins de 15 % | 20 | 17,5% |
| Entre 15 et 20 % | 24 | 21,1% |
| Entre 20 et 30 % | 50 | 43,9% |
| 30 % ou plus | 20 | 17,5% |
| Décile de défavorisation | | |
| 7 ^e ou moins | 18 | 15,7% |
| 8 ^e | 36 | 31,3% |
| 9 ^e | 21 | 18,4% |
| 10 ^e | 40 | 34,8% |

Ce tableau est indicatif dans le sens où chaque école a été classée suivant la moyenne des années observées. Dans les analyses qui suivent, on a tenu compte de la classification de chaque établissement en fonction de la situation réelle associée à chacune des années considérées.

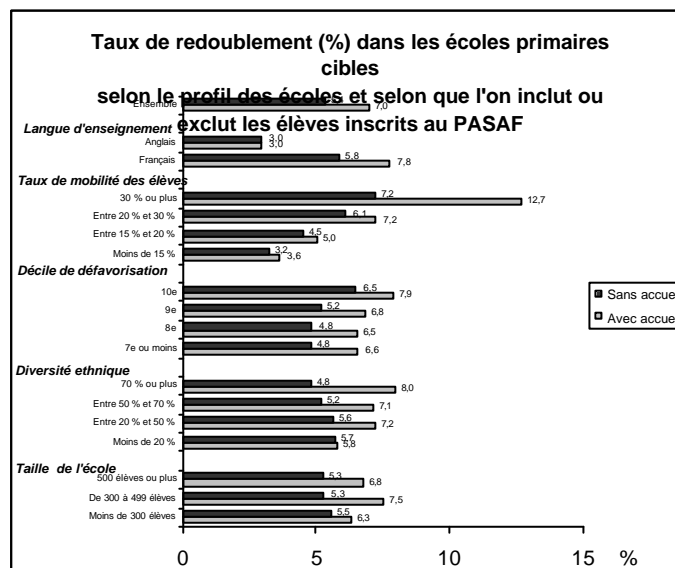
Les analyses du cheminement scolaire emprunteront les divers découpages de l'ensemble des écoles ciblées. Le lecteur doit savoir que les divers taux présentés dans cette section du rapport sont des moyennes simples des moyennes annuelles calculées pour chacune des écoles; ces taux peuvent différer légèrement de ceux qui se rapportent aux élèves et qui ont été présentés dans le rapport du Ministère déjà cité.

3.1.1 Taux de redoublement

Le taux de redoublement global dans les écoles cibles se situait en moyenne à 7,0 % au cours de la période de 1994-1995 à 2001-2002, toutes classes du primaire confondues (graphique 1). Lorsqu'on exclut les élèves inscrits au Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (PASAF), ce taux baisse à 5,4 %.

L'écart entre ces deux pourcentages est particulièrement important dans le groupe affichant le taux le plus élevé de mobilité des élèves (12,7 % pour l'ensemble des élèves vs 7,2 % en excluant les élèves du PASAF) ainsi que dans les écoles présentant le plus haut taux de diversité ethnique (8,0 % pour l'ensemble des élèves vs 4,8 % en excluant les élèves du PASAF). En effet, on note dans ce type d'école une forte présence d'élèves bénéficiant du PASAF.

Graphique 1

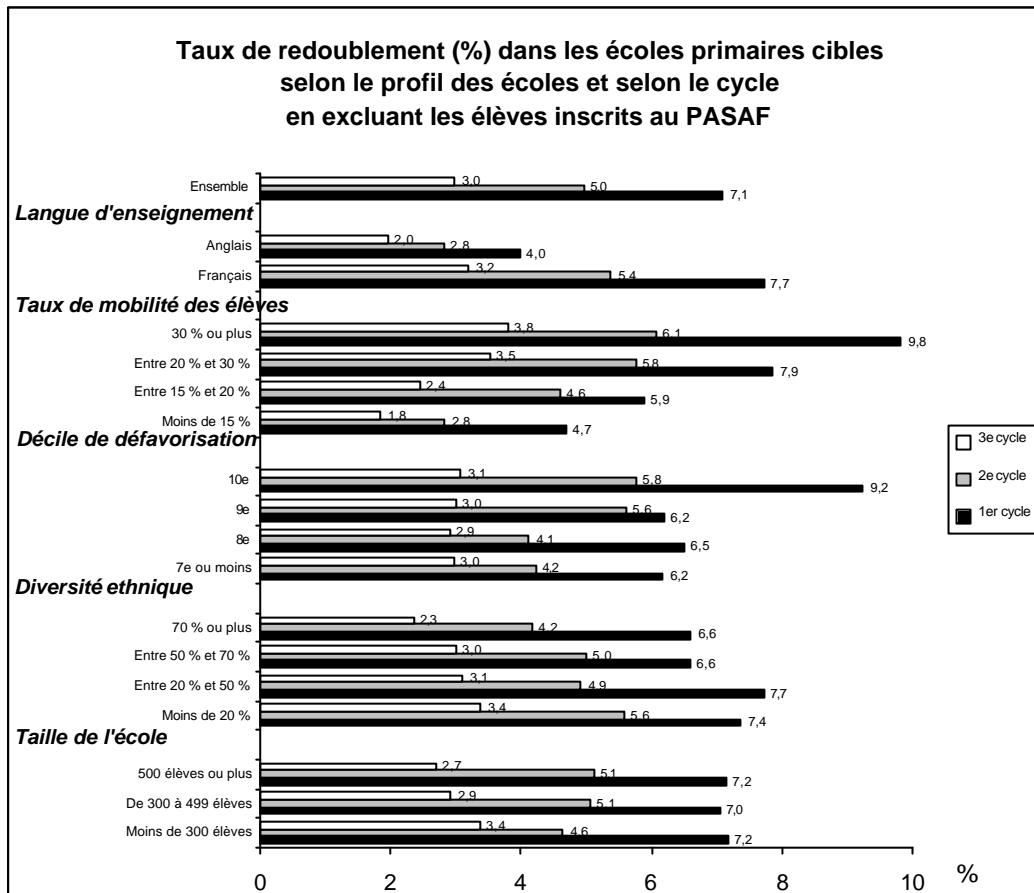


Lorsqu'on exclut du calcul les élèves inscrits au PASAF, le taux global de redoublement est près du double dans le secteur francophone (5,8 %) qu'il ne l'est dans le secteur anglophone (3,0 %). Le taux de redoublement est aussi intimement lié au taux de mobilité des élèves : ce taux passe de 3,2 % dans les écoles présentant un taux de mobilité inférieur à 15 % et à 7,2 % lorsque le taux de mobilité est de 30 % ou plus. Moins accentuée, l'augmentation du taux de redoublement en fonction du décile de défavorisation met surtout en lumière l'écart entre les élèves qui fréquentent les écoles classées au 10^e décile (6,5 %) et ceux des autres écoles cibles (autour de 5 %).

Toujours en faisant abstraction des élèves du PASAF, on constate que le taux de redoublement ne croît pas en fonction de l'indice de diversité ethnique; au contraire, la tendance est plutôt à la baisse, passant graduellement de 5,7 % lorsque cet indice est inférieur à 20 % à 4,8 % lorsqu'il est de 70 % ou plus. Enfin, le nombre d'élèves que compte l'école ne semble pas jouer un rôle significatif dans la variation du taux de redoublement.

L'analyse du taux de redoublement par cycle, mise à part les élèves du PASAF, montre clairement sa diminution progressive du 1^{er} (7,1 %) au 2^e cycle (5,0 %) puis au 3^e cycle (3,0 %). Cette tendance demeure manifeste, quelle que soit la variable de segmentation utilisée.

Graphique 2



Pour tous les cycles, le taux de redoublement augmente avec le taux de mobilité des élèves, passant presque systématiquement du simple au double lorsque le taux de mobilité est inférieur à 15 % ou, à l'autre extrême, lorsqu'il atteint ou dépasse 30 %.

La tendance est plus subtile lorsqu'on procède à l'analyse selon le décile de défavorisation. Au 1^{er} cycle, 9,2 % des élèves des écoles du 10^e décile de défavorisation redoublent, se démarquant ainsi clairement des autres élèves du même cycle. Au 2^e cycle, on observe un contraste entre les écoles des 9^e et 10^e déciles et les autres, le taux de redoublement atteignant presque 6 % dans les premières alors qu'il ne dépasse guère 4 % dans les secondes. Pour le 3^e cycle, tous les taux de redoublement oscillent autour de 3,0 %, quel que soit le décile de défavorisation.

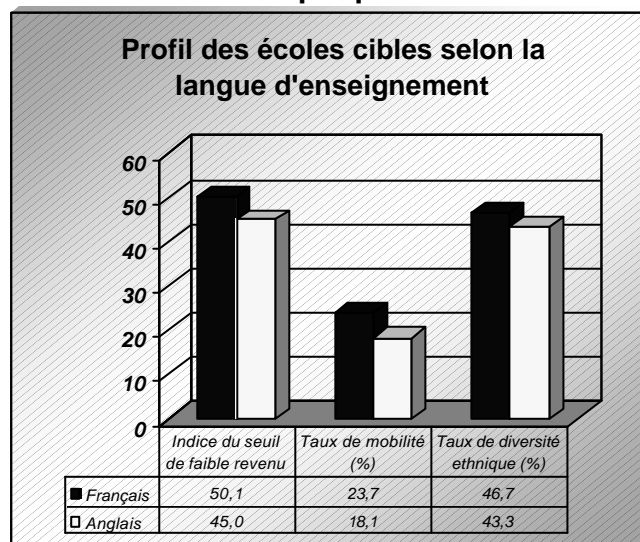
La légère relation inverse entre le taux de redoublement et l'indice de diversité ethnique observée globalement demeure visible lors de l'examen des données cycle par cycle. Par exemple, au 3^e cycle, ce taux d'échec décroît de 3,4 % à

2,3 % lorsque l'indice de diversité ethnique passe de moins de 20 % à 70 % ou plus.

Enfin les écoles de 500 élèves ou plus ont, au 3^e cycle, un taux de redoublement plus faible (2,7 %) que celles qui comptent moins de 300 élèves (3,4 %). Il s'agit d'une inversion par rapport au 2^e cycle. Au 1^{er} cycle, le taux de redoublement est pratiquement identique, quelle que soit la taille de l'école.

Comment pourrait-on expliquer que le taux de redoublement soit nettement inférieur dans les établissements anglophones? Une partie de l'explication pourrait provenir, comme le démontre le graphique 3, du fait que les établissements anglophones se situent dans des milieux moins défavorisés sur le plan socioéconomique que les établissements francophones, même si toutes les écoles analysées ont été ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise. De plus, les élèves qui fréquentent une école anglophone ont moins tendance à changer d'établissement que ceux qui vont dans une école francophone. La conjonction de ces deux facteurs contribue certainement à favoriser un taux de redoublement relativement plus faible du côté anglophone; cependant l'écart observé entre les deux groupes linguistiques est trop marqué pour n'être attribuable qu'à ces deux facteurs. C'est d'ailleurs ce que confirme une analyse multivariée mettant simultanément en cause toutes ces variables.

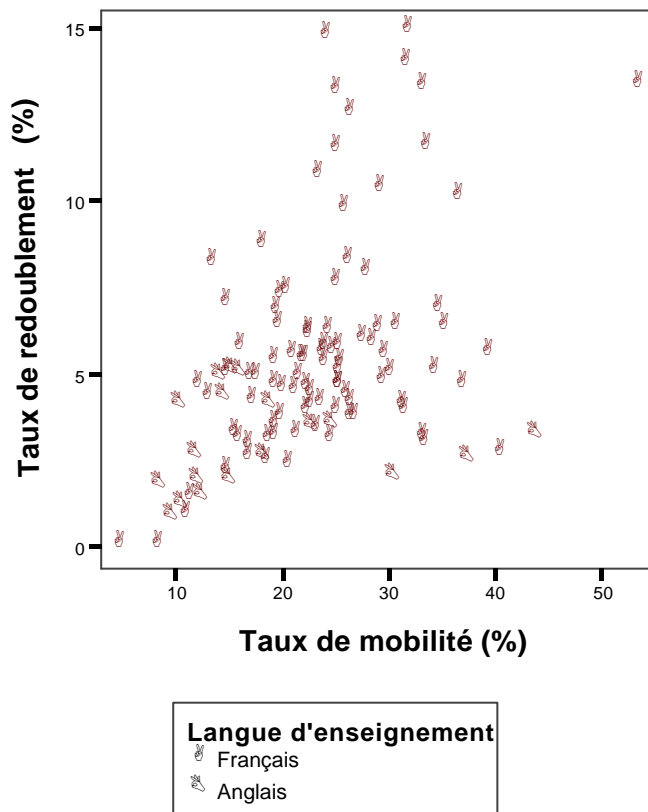
Graphique 3



Le nuage de points du graphique 4 (chaque point représentant une école cible), qui établit une certaine corrélation positive entre le taux de mobilité et le taux de redoublement, montre qu'aucune école anglophone ne présente un taux de redoublement élevé, même si certaines d'entre elles (trois points dans la portion inférieure droite du graphique) ont un taux de mobilité élevé.

Graphique 4

**Taux de redoublement au primaire (excl. accueil)
en fonction du taux de mobilité**



Le rapport déjà cité⁷ rapportait que le taux moyen de redoublement avait chuté de manière importante depuis la mise en œuvre du Programme de soutien à l'école montréalaise en 1997. Ce taux est passé de 6,1 à 4,8 %⁸. On constate une baisse, quel que soit le profil des écoles primaires ciblées par ce Programme comme le met en évidence le tableau suivant qui ne tient pas compte des élèves inscrits au Programme d'accueil. La baisse atteint environ deux points de pourcentage dans les écoles dont le taux de diversité ethnique dépasse les 50 % et se chiffre à 2,6 % pour celles appartenant aux milieux les plus défavorisés sur

⁷ Voir note 2.

⁸ Rappelons que dans cette section, il s'agit de la moyenne simple des valeurs calculées dans chaque école; à la section suivante, les taux calculés sur la base des élèves donnent une baisse de 5,9 à 4,8 %.

le plan socioéconomique. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une diminution du tiers des doubleurs.

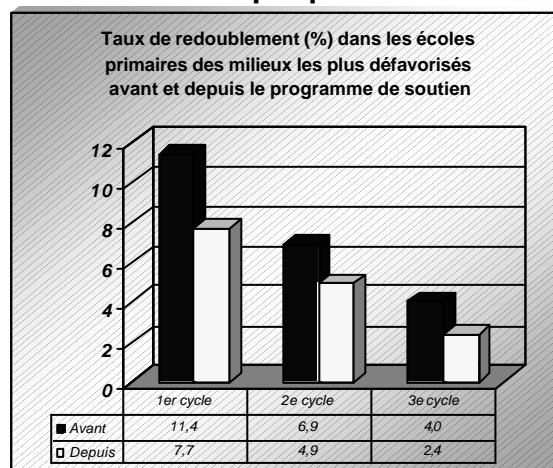
Tableau 3.1b

**Taux de redoublement (%) moyen
En excluant les élèves bénéficiant du PASAF**

| | De 1994-1995 à 1996-1997 | De 1997-1998 à 2000-2001 |
|-------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | % | % |
| Nombre d'élèves dans l'école | | |
| Moins de 300 élèves | 6,5 | 4,7 |
| De 300 à 499 élèves | 5,7 | 5,0 |
| 500 élèves ou plus | 6,0 | 4,7 |
| Indice de diversité ethnique | | |
| Moins de 20 % | 6,2 | 5,4 |
| Entre 20 et 50 % | 5,9 | 5,4 |
| Entre 50 et 70 % | 6,5 | 4,4 |
| 70 % ou plus | 5,7 | 4,1 |
| Décile de défavorisation | | |
| 7 ^e ou moins | 4,9 | 4,7 |
| 8 ^e | 5,4 | 4,4 |
| 9 ^e | 5,6 | 4,9 |
| 10 ^e | 8,0 | 5,4 |
| Taux de mobilité des élèves | | |
| Moins de 15 % | 3,8 | 2,8 |
| Entre 15 et 20 % | 5,3 | 4,0 |
| Entre 20 et 30 % | 6,9 | 5,6 |
| 30 % ou plus | 7,6 | 6,8 |
| Langue d'enseignement | | |
| Français | 6,6 | 5,3 |
| Anglais | 3,4 | 2,6 |
| Ensemble | 6,1 | 4,8 |

Pour les écoles appartenant du 10^e décile de défavorisation, la chute du taux de redoublement est importante pour tous les cycles du primaire, comme le montre le graphique suivant dans lequel on a aussi exclu les élèves bénéficiant du Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

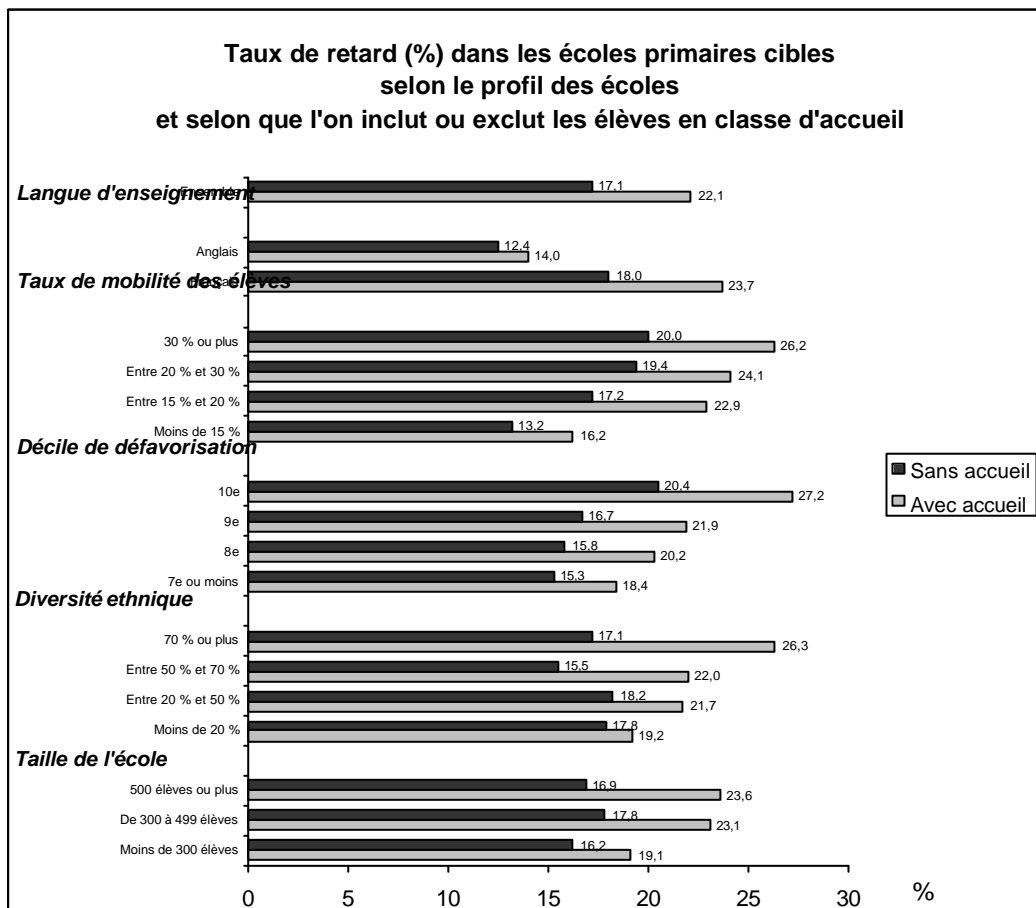
Graphique 5



3.1.2 Taux de retard scolaire

Le taux de retard scolaire global dans les écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise se situait en moyenne à 23,2 % au cours de la période de 1994-1995 à 2001-2002, pour l'ensemble des classes du primaire. Si l'on souhaite comparer les résultats de l'ensemble des élèves, selon que l'on inclut ou exclut les élèves qui ont bénéficié du Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français au cours de leur scolarisation, il est préférable de se limiter à la période couvrant les années 1996-1997 à 2001-2002, car l'information disponible ne permet pas d'exclure, avant cette période, tous les élèves ayant profité de ce Programme. Pour cette période plus restreinte, le taux de retard scolaire s'établissait à 22,1 % pour l'ensemble des élèves (graphique 6) mais à 17,1 % en ignorant du calcul les élèves ayant bénéficié du PASAF.

Graphique 6



L'écart entre ces deux pourcentages est particulièrement important dans les écoles présentant un taux de diversité ethnique de 70 % ou plus (26,3 % chez l'ensemble des élèves vs 17,1 % en excluant les élèves du PASAF). Il s'agit là d'une conséquence évidente du phénomène semblable observé lors de l'analyse

du taux de redoublement. D'autres écarts importants et similaires sont aussi observables comme dans le segment affichant le plus haut taux de mobilité ou dans le groupe le moins favorisé sur le plan économique.

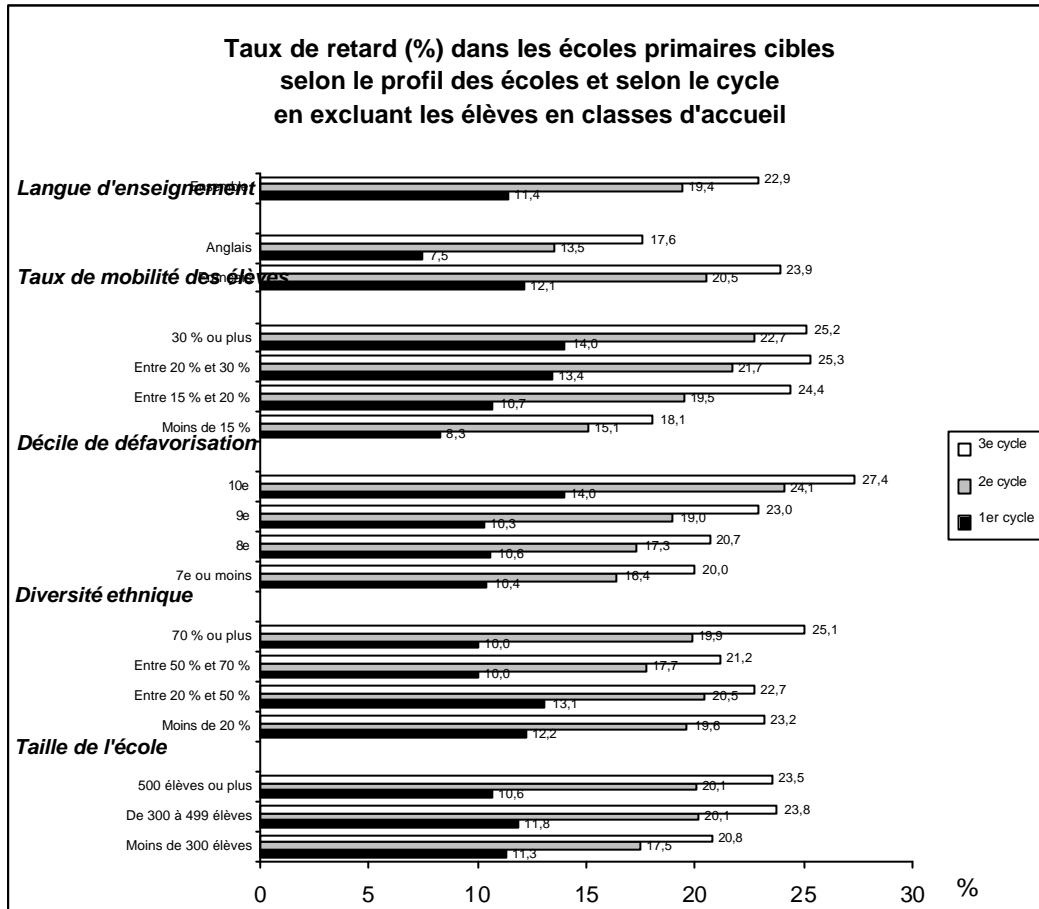
Lorsque l'on restreint les analyses aux élèves qui n'ont pas bénéficié du PASAF, le mouvement du taux de retard scolaire par rapport aux variables de croisement disponibles s'apparente à celui observé pour le taux de redoublement. Ainsi, clairement, plus le taux de mobilité est élevé, plus le pourcentage d'élèves en retard par rapport à la progression normale s'avère élevé, par exemple, de 13,2% lorsque le taux de mobilité est inférieur à 15 % jusqu'à 20,0 % lorsque ce taux atteint ou dépasse 30 %. De même, dans le groupe le moins favorisé sur le plan économique, le taux de retard scolaire se chiffre à 20,4 % alors qu'il gravite autour de 16 % pour les autres.

La diversité ethnique et la taille des écoles ne jouent pas un rôle appréciable dans la variation du taux de retard scolaire lorsqu'on exclut les élèves ayant bénéficié du PASAF, toutes les valeurs moyennes calculées se situant relativement près de la moyenne globale de 17,1 %.

Le taux de retard scolaire étant un phénomène cumulatif, il n'est pas étonnant de constater sa croissance du 1^{er} (11,4 %) au 2^e (19,4 %) et au 3^e cycle (22,9 %).

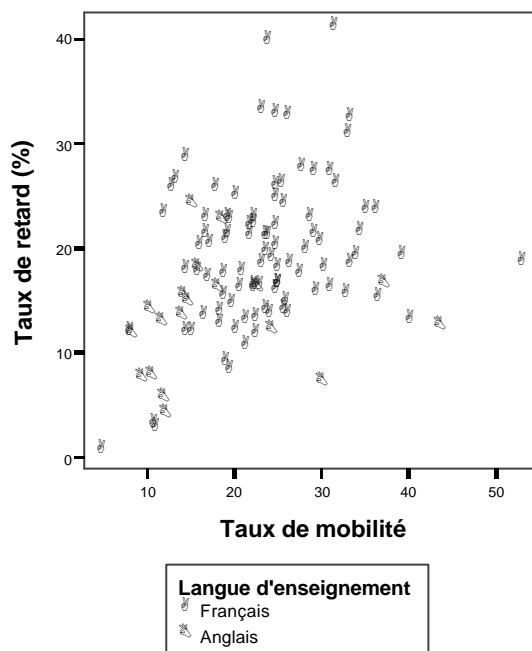
Pour tous les cycles, l'écart relatif au taux de retard scolaire entre les secteurs francophone et anglophone est considérable; par exemple, au 2^e cycle ce taux chez les francophones (20,5 %) dépasse de sept points de pourcentage celui observé chez les anglophones (13,5 %). Tout comme pour le taux de redoublement, une partie de cette différence s'explique par un niveau économique et un taux de mobilité relativement plus favorable pour les écoles anglophones; ces deux variables ne peuvent toutefois pas expliquer l'ampleur de l'écart. Le graphique 8, en nuage de points, montre que peu d'écoles anglophones ont un taux de retard très élevé; celles qui enregistrent un fort taux de mobilité conservent quand même un taux de retard scolaire modéré.

Graphique 7



Graphique 8

Taux de retard au primaire (excl. accueil)
en fonction du taux de mobilité



Quel que soit le cycle, le taux de retard scolaire augmente systématiquement (graphique 7) avec le taux de mobilité des élèves. Par ailleurs, entre le 1^{er} et le 2^e cycle, l'augmentation du retard scolaire saute approximativement de 8 %, quel que soit le taux de mobilité.

Lorsque l'on tient compte du niveau socio-économique, ce sont les écoles du 10^e rang décile de défavorisation (14,0 %) qui se démarquent des autres écoles ciblées (un peu plus de 10 %) pour ce qui est du retard scolaire au 1^{er} cycle. Dans ce groupe moins favorisé sur le plan économique, le taux de retard scolaire se chiffre à 24,1 et à 27,4 % respectivement aux 2^e et 3^e cycles du primaire.

Toujours en excluant les élèves ayant bénéficié du PASAF, le taux de retard scolaire au 1^{er} cycle n'augmente pas avec l'indice de diversité ethnique. Au contraire, on observe une légère tendance inverse. Cependant, au 3^e cycle, les écoles qui présente un taux de diversité ethnique de 70 % ou plus ont la moyenne la plus forte de retard scolaire, soit 25,1 %.

La taille de l'école a un effet marginal sur la variation du retard scolaire lorsque l'on examine les données cycle, par cycle. Tout au plus, les écoles comptant moins de 300 élèves affichent, à partir du 2^e cycle, un taux inférieur de 2,6 % par rapport aux autres écoles.

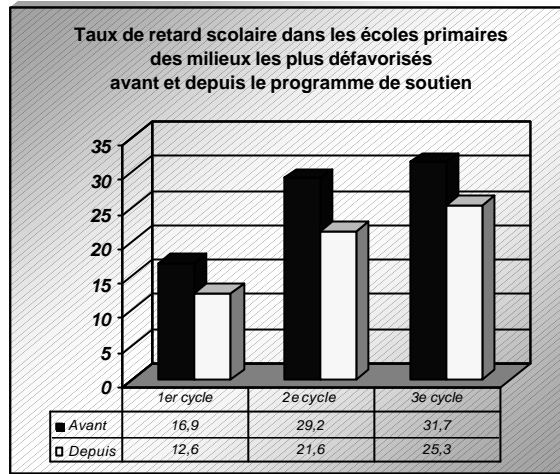
Comment le taux de retard scolaire a-t-il évolué depuis l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise? La baisse du taux de redoublement observée depuis 1997 a nécessairement un impact sur le taux de retard scolaire et ce, systématiquement dans tous les segments présentés au tableau 3.1c. Il s'agit, là encore, des élèves du primaire qui n'ont pas bénéficié du PASAF.

Tableau 3.1c
Taux moyen de retard scolaire (%)
en excluant les élèves bénéficiant du PASAF

| | 1996-1997 et 1997-1998 | De 1998-1999 à 2001-2002 |
|-------------------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| | % | % |
| Nombre d'élèves dans l'école | | |
| Moins de 300 élèves | 17,2 | 15,8 |
| De 300 à 499 élèves | 20,3 | 16,5 |
| 500 élèves ou plus | 20,5 | 15,4 |
| Indice de diversité ethnique | | |
| Moins de 20 % | 19,0 | 17,2 |
| Entre 20 et 50 % | 19,5 | 17,6 |
| Entre 50 et 70 % | 18,6 | 14,3 |
| 70 % ou plus | 20,9 | 15,0 |
| Décile de défavorisation | | |
| 7 ^e ou moins | 17,8 | 13,7 |
| 8 ^e | 17,2 | 15,1 |
| 9 ^e | 18,4 | 15,9 |
| 10 ^e | 24,6 | 18,4 |
| Taux de mobilité des élèves | | |
| Moins de 15 % | 15,8 | 11,1 |
| Entre 15 et 20 % | 18,6 | 16,4 |
| Entre 20 et 30 % | 20,9 | 18,2 |
| 30 % ou plus | 21,8 | 18,9 |
| Langue d'enseignement | | |
| Français | 20,7 | 16,7 |
| Anglais | 13,5 | 11,8 |
| Ensemble | 19,5 | 16,0 |

La diminution du taux de retard scolaire est particulièrement marquée dans les écoles du Programme de soutien à l'école montréalaise, c'est-à-dire celles qui se situent dans les milieux les plus défavorisés : depuis l'année 1998-1999 ce taux moyen est de 18,4 % pour le 10^e décile de défavorisation comparativement à 24,6 % avant cette période. Pour ce segment particulier d'élèves, la baisse du retard scolaire est notée dans tous les cycles du primaire comme en font foi les données du graphique suivant.

Graphique 9



3.2 Écoles secondaires ciblées

Les écoles secondaires ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise sont moins nombreuses que les écoles primaires ; pour les besoins de la présente analyse, nous avons retenu 21 écoles après élimination de quelques établissements comptant très peu élèves. Les écoles retenues présentent le profil suivant :

Tableau 3.2a
Profil des écoles secondaires ciblées

| | n |
|-------------------------------------|----------|
| Langue d'enseignement | |
| Français | 19 |
| Anglais | 2 |
| Nombre d'élèves dans l'école | |
| Moins de 500 élèves | 7 |
| De 500 à 999 élèves | 7 |
| 1000 élèves ou plus | 7 |
| Indice de diversité ethnique | |
| Moins de 35 % | 6 |
| Entre 35 et 75 % | 8 |
| 75 % ou plus | 7 |
| Taux de mobilité des élèves | |
| Moins de 15 % | 6 |
| Entre 15 et 25 % | 11 |
| 25 % ou plus | 4 |
| Décile de défavorisation | |
| 8 ^e ou moins | 4 |
| 9 ^e | 8 |
| 10 ^e | 9 |

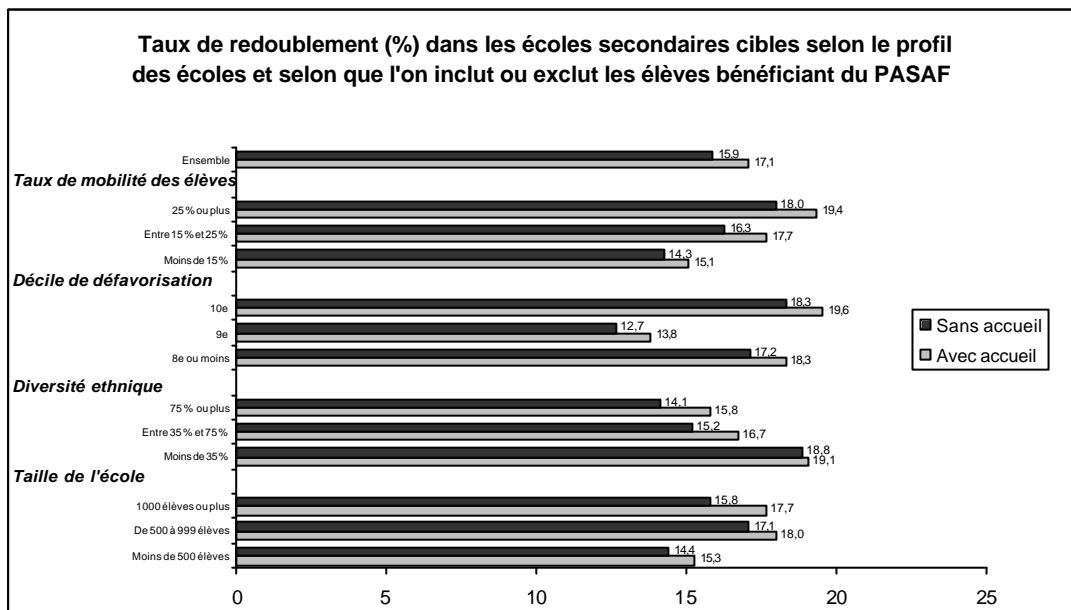
Ce tableau est indicatif dans le sens où chaque école a été classée suivant la moyenne des années observées. Dans les analyses qui suivent, on a tenu compte de la classification de chaque établissement en fonction de la situation réelle enregistrée pour chacune des années étudiées.

Même si l'on cumule plusieurs années d'observation, le nombre restreint d'écoles retenues limite sérieusement les capacités d'analyse. Nous devons donc nous limiter à l'examen des grandes tendances. L'interprétation des résultats doit donc être teintée de prudence. Aucune analyse selon la langue d'enseignement n'est réalisée.

3.2.1 Taux de redoublement

Pour l'ensemble des écoles cibles du secondaire, le taux de redoublement s'établissait en moyenne à 17,1 % au cours de la période de 1994-1995 à 2000-2001 (graphique 9). Si l'on exclut les élèves inscrits au Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, ce taux s'abaisse légèrement pour se stabiliser à 15,9 %. Le fait de prendre en considération ou non la présence des élèves bénéficiant du PASAF ne compte environ que pour 1 % dans le taux de redoublement, quel que soit le profil des écoles analysées.

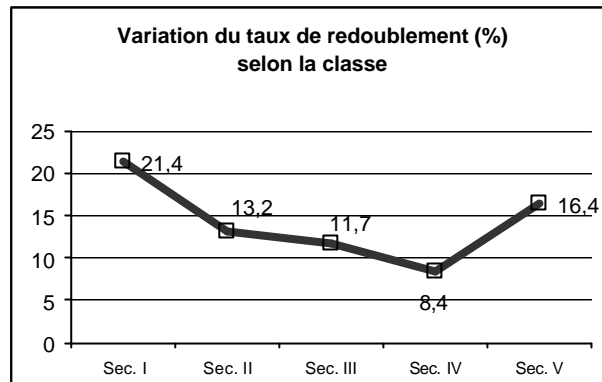
Graphique 10



Comme au primaire, le taux de redoublement est un peu plus élevé dans les écoles présentant les plus hauts taux de mobilité, les plus faibles taux de diversité ethnique ou encore dans celles appartenant au 10^e décile de défavorisation ; cependant les différences que l'on observe au secondaire ne sont pas significatives, compte tenu de la taille de l'échantillon disponible.

Le taux de redoublement suit une courbe bien spéciale au cours des cinq années du secondaire. Le graphique suivant présente cette courbe pour l'ensemble des élèves du secondaire qui étudiaient dans une école cible au cours de la période de 1994-1995 à 2000-2001, en excluant ceux qui bénéficiaient du PASAF.

Graphique 11



Alors qu'en 1^{er} secondaire, un élève sur cinq (21,4 %) doit reprendre son année, cette proportion chute systématiquement jusqu'en 4^e secondaire pour atteindre 8,4 %. À la dernière année du secondaire, la proportion de doubleurs remonte à un sur six (16,4 %).

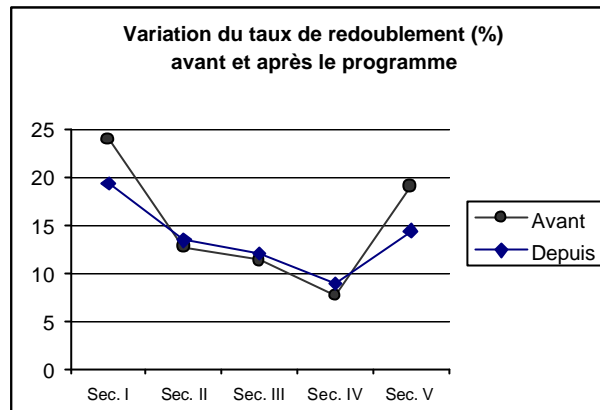
On observe ce même pattern en comparant les taux moyens calculés pour les années qui se situent en amont (de 1994-1995 à 1996-1997) ou en aval (de 1997-1998 à 2000-2001) de l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise, toujours en excluant les élèves qui bénéficiaient du PASAF.

Tableau 3.2b
Taux de redoublement (%) moyen
En excluant les élèves bénéficiant du PASAF

| | De 1994-1995 à 1996-1997 | De 1997-1998 à 2000-2001 |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | % | % |
| 1 ^{re} secondaire | 24,0 | 19,4 |
| 2 ^e secondaire | 12,8 | 13,5 |
| 3 ^e secondaire | 11,4 | 12,0 |
| 4 ^e secondaire | 7,7 | 9,0 |
| 5 ^e secondaire | 19,1 | 14,4 |
| Ensemble | 16,9 | 15,1 |

On constate cependant que, depuis l'implantation du Programme, le taux de redoublement est passablement plus faible en 1^{re} secondaire qu'il ne l'était avant, alors que pour les classes de 2^e à 4^e secondaire, les taux deviennent très comparables pour les deux périodes en question; on décèle même une légère tendance inversée. En 5^e secondaire, l'écart qui sépare les taux de retard calculés avant et après l'implantation du Programme dans les écoles cibles s'avère aussi important qu'en 1^{re} secondaire. Présentée sous forme de graphique, cette tendance est nettement marquée.

Graphique 12



Il faut tenir compte de la fragilité de telles comparaisons, puisque le taux de redoublement ne tient pas compte de l'abandon scolaire.

3.2.2 Taux de retard scolaire

Le retard scolaire global dans les écoles secondaires ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise touche un élève sur deux : le taux se situait en moyenne à 55,3 % au cours de la période de 1994-1995 à 2001-2002. Si l'on souhaite comparer les résultats de l'ensemble des élèves selon qu'on inclut ou qu'on exclut les élèves qui ont bénéficié du Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, il est préférable de se limiter aux années 2000-2001 et 2001-2002, car l'information disponible ne permettait pas, d'exclure avant cette période, tous les élèves ayant profité de ce Programme. Tel que mentionné dans le rapport du Ministère⁹, l'exclusion des élèves du secondaire qui, au cours de leur formation, ont profité du PASAF fait chuter de dix points de pourcentage le taux de retard scolaire moyen pour ces deux années de référence.

L'analyse de ce taux de retard selon le profil des écoles ne révèle pas de grandes tendances; le seul segment qui se démarque est composé des écoles du 10^e décile de défavorisation où pratiquement cinq élèves sur huit (61 %) accusent un retard scolaire.

⁹ Voir note 2.

Graphique 13

| | % | % | % | % | % | % |
|-------------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre d'élèves dans l'école | | | | | | |
| Moins de 300 élèves | 21,0 | 19,3 | 17,8 | 16,5 | 16,7 | 16,3 |
| De 300 à 499 élèves | 23,3 | 23,0 | 21,4 | 19,2 | 17,9 | 17,1 |
| 500 élèves ou plus | 24,2 | 23,1 | 21,0 | 19,9 | 17,8 | 15,9 |
| Indice de diversité ethnique | | | | | | |
| Moins de 20 % | 24,1 | 21,8 | 20,1 | 18,0 | 17,6 | 17,6 |
| Entre 20 et 50 % | 21,1 | 21,1 | 20,0 | 18,9 | 17,7 | 18,1 |
| Entre 50 et 70 % | 21,7 | 20,5 | 19,4 | 17,8 | 16,6 | 15,1 |
| 70 % ou plus | 24,6 | 24,3 | 21,8 | 19,9 | 18,5 | 15,3 |
| Décile de défavorisation | | | | | | |
| 7 ^e ou moins | 20,1 | 19,7 | 18,0 | 17,7 | 15,3 | 13,5 |
| 8 ^e | 19,8 | 18,2 | 18,1 | 16,3 | 16,0 | 15,8 |
| 9 ^e | 21,7 | 21,9 | 19,2 | 17,7 | 17,9 | 15,8 |
| 10 ^e | 29,0 | 27,7 | 25,7 | 23,4 | 21,0 | 19,7 |
| Taux de mobilité des élèves | | | | | | |
| Moins de 15 % | 18,5 | 18,3 | 16,7 | 14,8 | 12,7 | 8,8 |
| Entre 15 et 20 % | 21,9 | 20,1 | 17,9 | 19,0 | 17,7 | 16,8 |
| Entre 20 et 30 % | 24,4 | 23,0 | 21,8 | 20,1 | 19,3 | 18,3 |
| 30 % ou plus | 24,3 | 26,1 | 23,2 | 19,5 | 18,7 | 18,2 |
| Langue d'enseignement | | | | | | |
| Français | 24,1 | 23,4 | 21,6 | 19,8 | 18,5 | 17,3 |

3.2.3 Taux de sortie sans diplôme

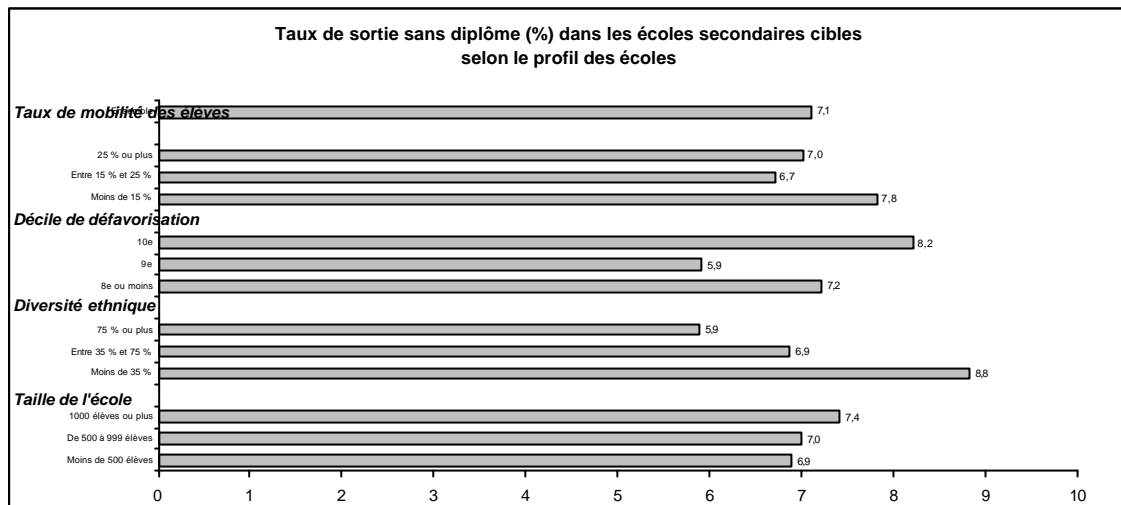
Dans le premier rapport du Ministère déjà cité, on convient de la définition suivante du taux de sortie sans diplôme :

« Un élève est dit sortant lorsqu'il est inscrit dans une école secondaire au 30 septembre de l'année de référence et qu'il n'est réinscrit à aucun moment de l'année suivante en formation générale ou en formation professionnelle. Le sortant peut avoir ou non un diplôme lors de sa sortie. Les diplômes dont il est question ici sont les suivants : le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation d'études professionnelles (AEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ainsi que le certificat de formation en entreprise de récupération (CFER). Les taux de sorties sans diplôme sont calculés pour toutes les classes du secondaire, alors que les taux de sorties avec diplôme ne sont calculés que pour la 5^e secondaire. »

Pour la période allant de 1994-1995 à 1999-2000, la moyenne du taux de sortie sans diplôme pour l'ensemble écoles secondaires ciblées se chiffrait à 7,1 %.

Comme pour le taux de redoublement, le taux de sortie sans diplôme s'avère un peu plus élevé dans les écoles affichant les plus faibles taux de diversité ethnique (8,8 %) ainsi que dans celles appartenant au 10^e décile de défavorisation (8,2 %); cependant ces moyennes ne sont basées que sur un nombre restreint d'écoles.

Graphique 14



En moyenne, le taux de sortie sans diplôme observé dans les écoles secondaires ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise ne semble pas avoir bougé depuis l'implantation de ce Programme en 1997. C'est ce que démontre le tableau suivant : entre 1994-1995 et 1996-1997, ce taux était de 7,0 % alors que depuis l'implantation du Programme, il se situe à 7,2 %.

Tableau 3.2c

Taux de redoublement

(Inclut les élèves fréquentant l'accueil)

| | 1 ^{er} cvcle | 2 ^e cvcle | 3 ^e cvcle | Ensemble |
|-------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|----------|
| Moins de 300 élèves | 7,4 | 5,3 | 4,5 | 6,3 |
| De 300 à 499 élèves | 8,8 | 6,9 | 6,0 | 7,5 |
| 500 élèves ou plus | 8,4 | 6,4 | 4,9 | 6,8 |
| Moins de 20 % | 7,4 | 5,6 | 3,5 | 5,8 |
| Entre 20 et 50 % | 8,9 | 6,4 | 5,5 | 7,2 |
| Entre 50 et 70 % | 8,3 | 6,2 | 5,9 | 7,1 |
| 70 % ou plus | 8,6 | 7,3 | 6,6 | 8,0 |
| 7 ^e ou moins | 7,5 | 5,7 | 5,2 | 6,6 |
| 8 ^e | 7,6 | 5,6 | 5,4 | 6,5 |
| 9 ^e | 7,6 | 6,7 | 5,4 | 6,8 |
| 10 ^e | 10,1 | 7,2 | 5,2 | 7,9 |
| Moins de 15 % | 5,0 | 3,3 | 2,3 | 3,6 |
| Entre 15 et 20 % | 6,3 | 5,1 | 3,1 | 5,0 |
| Entre 20 et 30 % | 8,7 | 6,7 | 5,0 | 7,2 |
| 30 % ou plus | 13,8 | 10,3 | 12,2 | 12,7 |
| Français | 9,1 | 7,0 | 6,0 | 7,8 |

Les taux détaillés inscrits dans le tableau précédent, selon le profil des écoles cibles, sont présentés à titre indicatif.

4 Comparaisons avec des groupes témoins

Il est pertinent de comparer ces résultats avec des données provenant d'écoles similaires, mais n'ayant pas profité du Programme de soutien à l'école montréalaise. On comprend aisément qu'à cause de la spécificité du Programme, il ne soit pas possible de construire un groupe témoin parfaitement comparable; en effet, la totalité des écoles appartenant aux milieux les plus défavorisés de l'île de Montréal sont inscrites au Programme chaque année.

En guise de groupes témoins approximatifs, on a retenu, d'une part (groupe témoin 1), un ensemble d'écoles de l'île de Montréal qui font partie des milieux les plus défavorisés, lorsqu'on exclut les écoles visées par le Programme, et d'autre part, (groupe témoin 2), un ensemble d'écoles appartenant aux milieux les plus défavorisés de l'extérieur de l'île de Montréal.

Pour faciliter la compréhension de cette section, on doit mentionner que le premier groupe témoin compte 32 écoles primaires et 8 écoles secondaires qui étaient presque toutes au 7^e ou au 6^e rang décile en 2000-2001, lorsque l'indice socioéconomique basé sur le seuil du faible revenu a été utilisé pour toute l'île de Montréal. Ces écoles étaient toutes au 10^e ou au 9^e rang décile à l'échelle du Québec. Le second groupe témoin compte aussi 32 écoles primaires et 8 écoles secondaires. Toutes les écoles retenues au Québec faisaient partie, en 2001-2002, du 10^e décile de défavorisation selon l'indice du seuil de faible revenu (SFR), de la diplomation de la mère ou des deux à la fois. Les écoles qui n'étaient pas au 10^e rang décile pour les deux indices étaient toutes au 10^e rang décile pour un indice et au 9^e pour l'autre indice. Pour les deux groupes témoins, les écoles à vocation particulière ou accueillant une proportion importante d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ont été retranchées. Les deux groupes témoins présentent aussi sensiblement les mêmes proportions d'écoles primaires et secondaires que celles du groupe ciblé par le Programme de soutien à l'école montréalaise¹⁰.

Par conséquent, par rapport à l'ensemble des écoles ciblées par le Programme, le premier groupe témoin correspond à des milieux un peu moins défavorisés alors que le second n'a pas les caractéristiques propres au milieu montréalais, par exemple en ce qui concerne la diversité ethnique.

Le tableau suivant présente le profil des élèves ayant fréquenté les écoles cibles et les écoles des groupes témoins.

¹⁰ Les annexes B et C fournissent la liste des écoles de chacun des groupes témoins de même que leur indice de défavorisation.

Tableau 4.0a

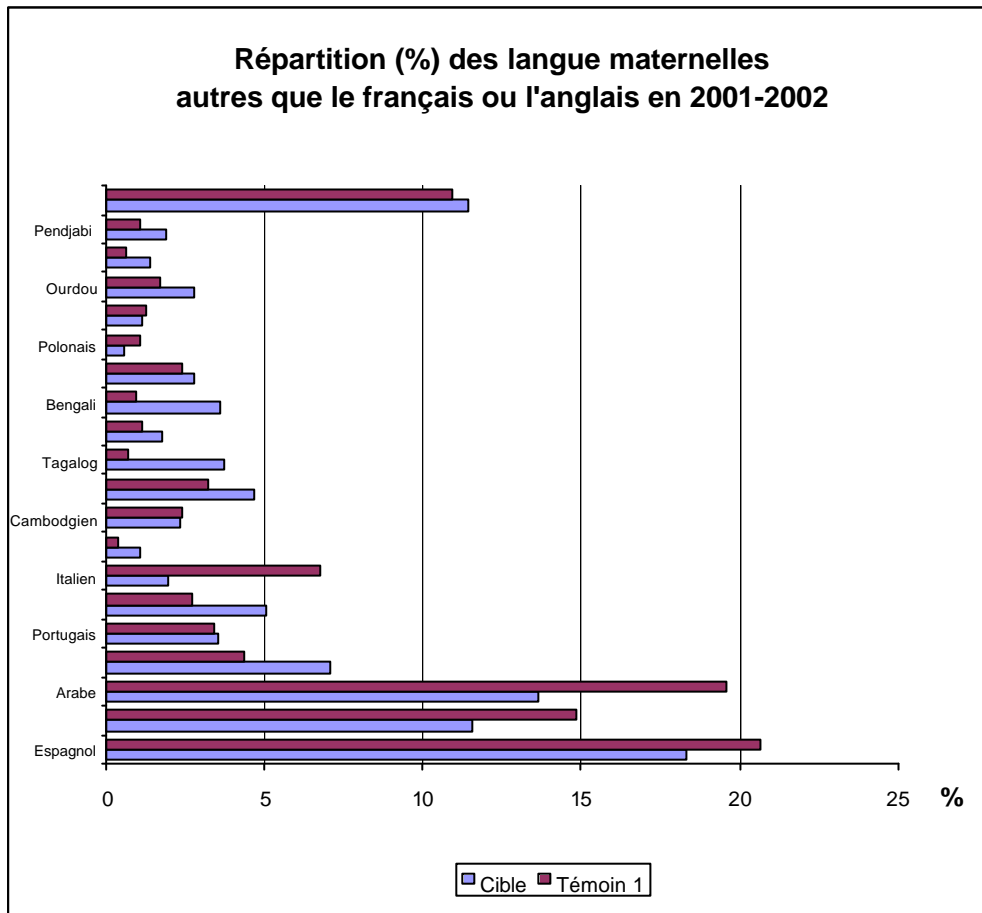
**Profil des élèves ayant fréquenté respectivement
les écoles ciblées et les écoles des deux groupes témoins**

| <i>Pourcentage ou indice</i> | <i>Cible</i> | <i>Témoin 1</i> | <i>Témoin 2</i> |
|--|--------------|-----------------|-----------------|
| Garçons | | | |
| <i>au primaire</i> | 51,5 | 51,2 | 52,0 |
| <i>au secondaire</i> | 53,0 | 56,1 | 51,0 |
| Langue maternelle | | | |
| <i>français</i> | 44,5 | 57,7 | 92,1 |
| <i>anglais</i> | 8,3 | 7,6 | 0,4 |
| <i>autre</i> | 47,1 | 34,8 | 7,5 |
| Lieu de naissance | | | |
| <i>au Québec</i> | 68,0 | 77,2 | 93,5 |
| <i>ailleurs au Canada</i> | 1,2 | 1,1 | 1,3 |
| <i>à l'extérieur du Canada</i> | 30,8 | 21,6 | 5,2 |
| Indice de diversité | | | |
| <i>au primaire</i> | 47,4 | 38,6 | 10,2 |
| <i>au secondaire</i> | 57,1 | 35,2 | 3,8 |
| Taux de mobilité | | | |
| <i>au primaire</i> | 22,6 | 21,1 | 27,2 |
| <i>au secondaire</i> | 17,6 | 17,0 | 12,4 |
| Bénéficiaires du PASAF durant l'année en cours | 8,2 | 5,5 | 2,2 |
| Bénéficiaires du PASAF au cours de la scolarisation | | | |
| <i>élèves du primaire</i> | 23,4 | 16,8 | 8,0 |
| <i>élève du secondaire</i> | 42,4 | 25,8 | 3,6 |

Les élèves des écoles ciblées se caractérisent avant tout par leur diversité culturelle. La langue maternelle de près de la moitié d'entre eux (47 %) n'est ni le français ni l'anglais et près du tiers (31 %) sont nés à l'extérieur du Canada. Même le groupe témoin de l'île de Montréal affiche des taux nettement plus faibles avec seulement 35 % d'élèves dont la langue maternelle ne fait pas partie des langues officielles et 22 % qui sont nés à l'extérieur du Canada. Par ailleurs, comme on peut s'y attendre, le second groupe témoin est constitué essentiellement de francophones nés au Québec. Il s'agit en outre de tendances d'une grande stabilité de ces tendances de l'année lorsque l'on observe les données de 1994-1995 à l'année 2001-2002.

Même si le premier groupe témoin comprend, toutes proportions gardées, moins d'élèves de langue maternelle autre que le français ou l'anglais que le groupe cible, il présente lui aussi un riche éventail linguistique, comme en fait foi le graphique 15. Par rapport à l'ensemble des élèves qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, le premier groupe témoin compte en proportion plus d'élèves créolophones, arabophones ou italoophones que ceux du groupe cible, mais la variété des langues est tout aussi importante.

Graphique 15



Il y a donc peu à se surprendre du fait que, par rapport au groupe cible et même par rapport au premier groupe témoin, le pourcentage d'élèves du second groupe témoin qui ont bénéficié, au cours d'une année particulière ou à un moment donné au cours de leur scolarisation, du Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (PASAF) s'avère très faible. Au primaire, par exemple, quel que soit le cycle, la proportion des élèves qui avaient bénéficié du PASAF est deux fois moins élevée dans le second groupe témoin qu'elle ne l'est dans le premier.

Tableau 4.0b

| | <i>Cible</i> | <i>Témoin 1</i> | <i>Témoin 2</i> |
|-----------------------------|--------------|-----------------|-----------------|
| <i>Maternelle 5 ans</i> | 14,6 | 11,4 | 6,1 |
| <i>1^{er} cycle</i> | 20,2 | 15,5 | 8,0 |
| <i>2^e cycle</i> | 25,5 | 18,1 | 8,9 |
| <i>3^e cycle</i> | 30,4 | 19,8 | 8,2 |
| <i>Moyenne au primaire</i> | 23,4 | 16,8 | 8,0 |

Enfin, en ce qui concerne la mobilité, le taux observé pour les élèves du groupe témoin de l'extérieur de l'île de Montréal au primaire est un peu plus élevé (27,2%) que celui du groupe témoin de Montréal (21,1 %) ou du groupe cible (22,6 %).

Les sous-sections suivantes présentent pour les élèves du primaire¹¹ et du secondaire respectivement, certains indicateurs du cheminement scolaire en comparant d'une part les élèves des écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise et d'autre part ceux qui ont fréquenté des écoles des groupes témoins.

4.1 Élèves des écoles primaires

Les indicateurs retenus pour les élèves des écoles primaires sont le taux de redoublement et le taux de retard scolaire.

4.1.1 Taux de redoublement

Un premier tableau présente les taux de redoublement moyens observés pour l'ensemble des élèves qui fréquentaient des écoles cibles, des écoles du premier groupe témoin et du second groupe témoin, pour chacune des années de 1994-1995 à 2000-2001.

¹¹ Incluant la maternelle 5 ans.

Tableau 4.1a

*Taux de redoublement au primaire depuis 1994-1995
Comparaison : groupe cible vs groupes témoins*

| <i>Année scolaire</i> | <i>Cible</i> | <i>Témoin 1</i> | <i>Témoin 2</i> |
|----------------------------|--------------|-----------------|-----------------|
| 1994-1995 | 10,3 | 6,0 | 7,1 |
| 1995-1996 | 7,7 | 5,2 | 6,3 |
| 1996-1997 | 6,9 | 4,4 | 6,7 |
| Avant le Programme | 8,3 | 5,2 | 6,7 |
| 1997-1998 | 6,6 | 5,1 | 6,8 |
| 1998-1999 | 7,0 | 4,9 | 8,0 |
| 1999-2000 | 5,8 | 5,1 | 5,8 |
| 2000-2001 | 4,9 | 3,6 | 5,0 |
| Depuis le Programme | 6,1 | 4,6 | 6,4 |

On constate chez les deux groupes témoins une très légère baisse du taux de redoublement au primaire entre les trois années précédant l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise et les quatre suivantes; cependant, compte tenu des fluctuations annuelles de ces taux, cette baisse n'est pas significative. À première vue, elle semble marquée chez les élèves du groupe cible, passant de 8,3 à 6,1 %.

Afin de rendre les données plus comparables, il y a lieu d'exclure tous les élèves qui, pour l'année en cours, bénéficiaient du Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. On sait que le cheminement scolaire des élèves est généralement moins continu; aussi, comme on l'a déjà observé, ils sont nettement plus nombreux dans les écoles cibles que dans les écoles des groupes témoins. Le tableau suivant présente les taux moyens de redoublement par cycle du primaire, avant et depuis l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise, et distingue les élèves inscrits au PASAF de ceux qui ne le sont pas.

Tableau 4.1b

*Taux de redoublement moyen au primaire
en incluant ou en excluant les élèves ayant bénéficié du PASAF
Comparaison des périodes avant et depuis la mise en œuvre
du programme de soutien à l'école montréalaise*

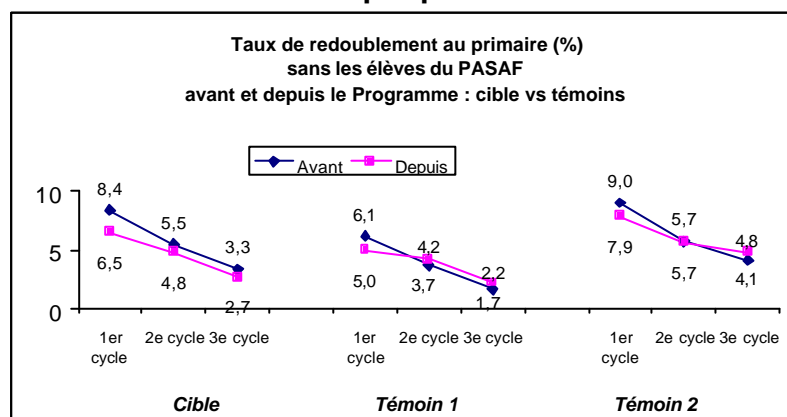
| | <i>Ensemble des élèves</i> | | | <i>Sans les élèves du PASAF</i> | | |
|---------------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|---------------------------------|-----------------|-----------------|
| | <i>Cible</i> | <i>Témoin 1</i> | <i>Témoin 2</i> | <i>Cible</i> | <i>Témoin 1</i> | <i>Témoin 2</i> |
| Avant le Programme | | | | | | |
| 1 ^{er} cycle | 10,6 | 7,5 | 9,3 | 8,4 | 6,1 | 9,0 |
| 2 ^e cycle | 6,9 | 4,9 | 6,0 | 5,5 | 3,7 | 5,7 |
| 3 ^e cycle | 6,9 | 3,0 | 4,3 | 3,3 | 1,7 | 4,1 |
| Ensemble | 8,3 | 5,2 | 6,7 | 5,9 | 3,9 | 6,4 |
| Après le Programme | | | | | | |
| 1 ^{er} cycle | 7,3 | 5,7 | 8,0 | 6,5 | 5,0 | 7,9 |
| 2 ^e cycle | 6,1 | 5,1 | 5,8 | 4,8 | 4,2 | 5,7 |
| 3 ^e cycle | 4,5 | 3,0 | 5,0 | 2,7 | 2,2 | 4,8 |
| Ensemble | 6,1 | 4,6 | 6,4 | 4,8 | 3,9 | 6,2 |

Que ce soit en incluant ou en excluant les élèves du PASAF, il n'y a pas de changement notable du taux de redoublement moyen depuis l'année 1997-1998 dans l'un ou l'autre des groupes témoins. Par contre, pour les élèves des écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise, la baisse du taux de redoublement demeure bien visible, même en excluant du calcul les élèves du PASAF, passant de 5,9 à 4,8 %. Ceci signifie que, depuis le moment de l'implantation du Programme, le nombre de doubleurs aurait chuté de 20 %, sans que l'on puisse nécessairement en accorder tout le crédit à ce seul Programme.

Dans les comparaisons avec les élèves des groupes témoins, les taux de redoublement du second groupe, avant l'implantation du Programme, se rapprochent sensiblement de ceux du groupe cible. Ceux du premier groupe témoin sont plus faibles. Il faut rappeler que les écoles de ce groupe se situent dans des milieux un peu moins défavorisés que les deux autres ensembles d'écoles.

C'est surtout au premier cycle du primaire que la baisse du taux de redoublement s'est avérée la plus importante dans les écoles cibles, passant de 8,4 à 6,5 %; c'est ce qu'illustre le graphique 16, qui exclut des calculs les élèves qui bénéficiaient du PASAF. On observe aussi une baisse non négligeable, au premier cycle, des deux groupes témoins. Cependant, il y a aussi dans ces deux cas un léger effet inverse de rattrapage au deuxième et au troisième cycle.

Graphique 16



Donc, pour ce qui est du taux de redoublement au primaire, on observe une baisse de cet indicateur depuis l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise alors que le même phénomène ne semble pas exister dans des écoles à peu près comparables qui en étaient exclues.

On estime qu'il y a lieu de comparer l'évolution du taux de redoublement au primaire dans ces trois ensembles d'écoles en prenant en considération le sexe

des élèves. Dans le tableau 4.1c, les taux sont calculés à partir de l'ensemble des élèves, sans égard au fait qu'ils aient ou non profité du PASAF.

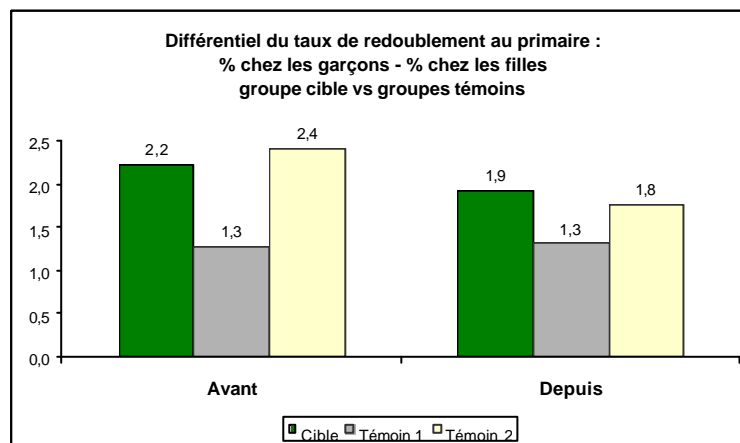
Tableau 4.1c

Comparaison, selon le sexe, du taux de redoublement au primaire de 1994-1995 à 2000-2001
Groupe cible vs groupes témoins

| Année scolaire | Garçons | | | Filles | | |
|----------------------------|---------|----------|----------|--------|----------|----------|
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |
| 1994-1995 | 11,6 | 6,8 | 8,0 | 8,9 | 5,2 | 6,1 |
| 1995-1996 | 8,7 | 5,6 | 7,6 | 6,6 | 4,9 | 4,8 |
| 1996-1997 | 7,8 | 5,2 | 7,9 | 6,0 | 3,6 | 5,3 |
| Avant le Programme | 9,4 | 5,8 | 7,8 | 7,2 | 4,6 | 5,4 |
| 1997-1998 | 7,7 | 5,6 | 7,4 | 5,5 | 4,5 | 6,1 |
| 1998-1999 | 7,9 | 5,3 | 8,7 | 5,9 | 4,5 | 7,2 |
| 1999-2000 | 6,6 | 5,7 | 7,1 | 5,0 | 4,4 | 4,4 |
| 2000-2001 | 5,8 | 4,6 | 5,7 | 4,0 | 2,5 | 4,3 |
| Depuis le Programme | 7,0 | 5,3 | 7,2 | 5,1 | 4,0 | 5,5 |

Ainsi, pour l'ensemble des garçons du groupe cible, le taux de redoublement est passé de 9,4 % avant le Programme de soutien à l'école montréalaise à 7,0 % depuis sa mise en place, ce qui se traduit par une baisse de 2,4 %. Chez les filles, le taux qui était de 7,2 % a chuté à 5,1 %, soit 2,1 %. Une autre façon d'analyser ces données est de considérer l'évolution du différentiel du taux de redoublement entre les garçons et les filles; c'est l'objet du graphique suivant.

Graphique 17



Pour le groupe cible, ce différentiel était de 2,2 % (soit 9,4 vs 7,2 %) avant le Programme et il est passé à 1,9 % (soit 7,0 vs 5,1 %) depuis son implantation. Il n'est pas évident cependant que le rétrécissement de l'écart entre les garçons et les filles par rapport à cet indicateur soit attribuable au Programme, puisque, pendant la même période, le second groupe témoin a enregistré une chute de ce différentiel qui est passé de 2,4 à 1,8 %. Y aurait-il eu des mesures spéciales

prises au cours des dernières années pour atténuer le problème spécifique du redoublement chez les garçons du primaire?

4.1.2 Taux de retard scolaire

Pour le taux de retard scolaire, le portrait global de la situation dans les écoles cibles et dans celles des deux groupes témoins se présentait comme suit pour chacune des années 1994-1995 à 2001-2002.

Tableau 4.1d

*Taux de retard scolaire au primaire depuis 1994-1995
Comparaison : groupe cible vs groupes témoins*

| <i>Année scolaire</i> | <i>Cible</i> | <i>Témoin 1</i> | <i>Témoin 2</i> |
|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| <i>1994-1995</i> | 27,2 | 21,5 | 25,7 |
| <i>1995-1996</i> | 27,7 | 19,9 | 24,3 |
| <i>1996-1997</i> | 26,0 | 18,9 | 22,5 |
| <i>1997-1998</i> | 24,6 | 18,1 | 22,1 |
| <i>Avant le Programme</i> | 26,4 | 19,6 | 23,7 |
| <i>1998-1999</i> | 22,4 | 17,0 | 22,7 |
| <i>1999-2000</i> | 22,0 | 16,2 | 22,9 |
| <i>2000-2001</i> | 21,5 | 17,0 | 22,0 |
| <i>2001-2002</i> | 19,9 | 15,6 | 20,5 |
| <i>Depuis le Programme</i> | 21,5 | 16,5 | 22,0 |

Comme pour le taux de redoublement, le taux de retard scolaire observé dans les écoles cibles avant l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise se compare davantage avec celui observé dans le second groupe témoin. En incluant tous les élèves, même ceux qui, au cours de leur scolarisation, ont bénéficié du PASAF, on constate une baisse du taux de retard scolaire dans les écoles cibles qui n'est pas aussi marquée dans les écoles comparables.

Cependant, pour épurer la comparaison, il faut exclure les élèves qui, depuis le début de leur scolarisation, auraient bénéficié du PASAF. Comme les informations touchant l'accueil n'étaient disponibles avant 1989, il faut limiter les observations à la période de 1996-1997 à 2001-2002 afin de s'assurer de l'exclusion presque complète de l'impact du PASAF. Les données du tableau 4.1e, qui comparent les écoles cibles à celles des groupes témoins, se limitent donc à cette période en distinguant les situations selon que l'on considère l'ensemble des élèves ou l'ensemble de ceux qui n'ont pas bénéficié du PASAF au cours de leur scolarisation. On y ventile ainsi les données, par cycle, avant et depuis l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise.

Tableau 4.1e

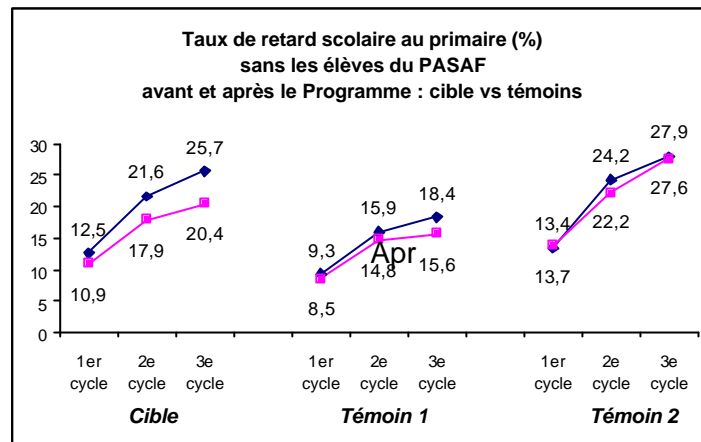
| Année scolaire | Primaire | | | | | |
|----------------|----------|----------|----------|--------|----------|----------|
| | Garçons | | | Filles | | |
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |
| 1994-1995 | 51,5 | 51,1 | 52,1 | 48,5 | 48,9 | 47,9 |
| 1995-1996 | 51,2 | 51,1 | 52,0 | 48,8 | 48,9 | 48,0 |
| 1996-1997 | 51,1 | 51,2 | 52,3 | 48,9 | 48,8 | 47,7 |
| 1997-1998 | 51,4 | 51,4 | 52,0 | 48,6 | 48,6 | 48,0 |
| 1998-1999 | 51,7 | 51,1 | 52,1 | 48,3 | 48,9 | 47,9 |
| 1999-2000 | 51,8 | 51,4 | 52,5 | 48,2 | 48,6 | 47,5 |
| 2000-2001 | 51,6 | 51,6 | 51,6 | 48,4 | 48,4 | 48,4 |
| 2001-2002 | 51,7 | 51,1 | 51,7 | 48,3 | 48,9 | 48,3 |

Langue maternelle

| Année scolaire | Français | | | Anglais | | |
|----------------|----------|----------|----------|---------|----------|----------|
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |

La correction par exclusion des élèves bénéficiaires du PASAF affecte plus directement les écoles du groupe cible ainsi que celles du premier groupe témoin étant donné que toutes ces écoles se situent sur l'île de Montréal. Lorsque l'on corrige l'effet du PASAF, le second groupe témoin affiche des taux de retard scolaire comparables à ceux du groupe cible avant l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise; ils sont même légèrement supérieurs. Dans l'analyse par cycle, mise en lumière au graphique 18, ces taux, pour le second groupe témoin, ne bougent à peu près pas entre les années antérieures à 1998-1999 et la période postérieure de quatre ans. À l'inverse, le taux de retard scolaire du groupe cible est, depuis l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise, systématiquement inférieur pour tous les cycles aux taux moyens calculés pour les deux années précédentes. De plus, cet écart s'accroît pour les cycles plus avancés; ainsi, depuis l'implantation du Programme, 20,4 % des élèves du troisième cycle accusent un retard scolaire alors que le pourcentage correspondant s'établissait à 25,7 % auparavant.

Graphique 18



La comparaison avec le premier groupe témoin demeure délicate à effectuer puisque le taux de retard est passablement inférieur à celui du groupe cible avant l'implantation du Programme.

Par conséquent, vu sous l'angle du taux de retard scolaire, le Programme de soutien à l'école montréalaise affiche des résultats qui vont dans la direction de ce qui était attendu lors de son implantation.

L'analyse de ces résultats peut être enrichie en prenant en considération le sexe des élèves : est-ce que le Programme aurait eu un effet plus bénéfique chez les garçons que chez les filles ou est-ce l'inverse?

Tableau 4.1f

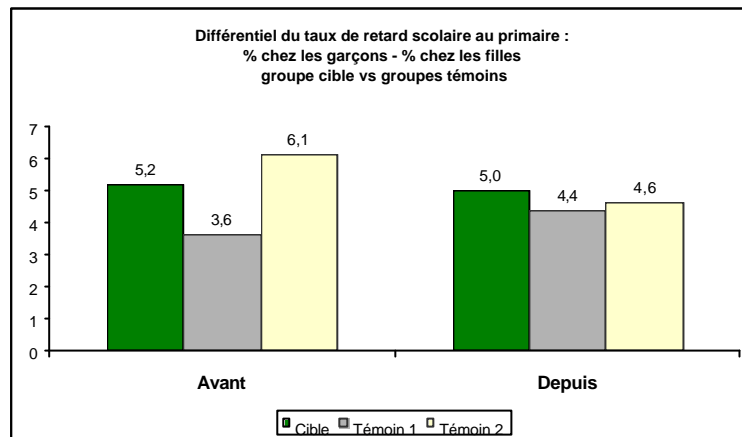
Comparaison, selon le sexe, du taux de retard scolaire au primaire de 1994-1995 à 2001-2002
Groupe cible vs groupes témoins

| Année scolaire | Garçons | | | Filles | | |
|----------------------------|---------|----------|----------|--------|----------|----------|
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |
| 1994-1995 | 29,7 | 23,9 | 28,9 | 24,6 | 19,0 | 22,3 |
| 1995-1996 | 30,2 | 21,3 | 27,0 | 24,9 | 18,5 | 21,4 |
| 1996-1997 | 28,5 | 20,5 | 25,6 | 23,4 | 17,2 | 19,2 |
| 1997-1998 | 27,0 | 19,7 | 24,9 | 22,0 | 16,3 | 18,9 |
| Avant le Programme | 28,9 | 21,4 | 26,6 | 23,7 | 17,8 | 20,5 |
| 1998-1999 | 24,9 | 18,8 | 25,2 | 19,6 | 15,1 | 20,0 |
| 1999-2000 | 24,6 | 18,1 | 25,2 | 19,3 | 14,1 | 20,4 |
| 2000-2001 | 23,8 | 19,2 | 23,6 | 19,1 | 14,7 | 20,2 |
| 2001-2002 | 22,2 | 18,2 | 23,0 | 17,5 | 12,9 | 17,9 |
| Depuis le Programme | 23,9 | 18,6 | 24,2 | 18,9 | 14,2 | 19,6 |

Lorsque l'on considère tous les garçons du groupe cible, le taux de retard scolaire qui était de 28,9 % avant l'année 1998-1999 est tombé à 23,9 % depuis l'année où l'implantation du Programme aurait pu commencer à produire des résultats ; il s'agit donc d'une baisse moyenne de 5,0 %. Pour les filles, la baisse a été du même ordre, soit de 4,8 %, c'est-à-dire qu'il est passé de 23,7 à 18,9 %.

Vu sous l'angle du différentiel du taux de retard scolaire, on constate que l'écart entre garçons et filles est passé de 5,2 % (soit 28,9 vs 23,7 %) avant le Programme à 5,0 % depuis son implantation; donc à première vue le Programme n'aurait pas vraiment eu d'impact significatif plus important chez les élèves de sexe masculin que chez ceux de sexe féminin.

Graphique 19



Alors que le différentiel n'a à peu près pas bougé dans les écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise, dans les écoles des groupes témoins, on obtient des résultats quelque peu contradictoires. Dans celui constitué sur l'île de Montréal, l'écart entre les garçons et les filles s'est accentué, passant de 3,6 à 4,4 %. Parallèlement, dans le groupe témoin à l'extérieur de l'île de Montréal, l'écart chutait de 6,1 à 4,6 %; on avait effectivement noté, dans ce groupe témoin, une réduction inexplicquée du différentiel du taux de redoublement entre garçons et filles au cours des dernières années.

4.2 Élèves des écoles secondaires

Pour les élèves des écoles secondaires, les analyses se sont appuyées sur le taux de redoublement, le taux de retard scolaire ainsi que le taux de sorties sans diplôme. Compte tenu des fluctuations annuelles des taux de redoublement, il faut demeurer prudent dans l'interprétation de ces résultats; l'exercice demeure cependant valable.

4.2.1 Taux de redoublement

Pour chacune des années 1994-1995 à 2000-2001, voici les taux de redoublement moyens observés pour l'ensemble des élèves au moment de leur fréquentation des écoles cibles, des écoles du premier groupe témoin et de

celles du second groupe témoin, sans égard au fait que certains élèves pouvaient bénéficier du PASAF.

Tableau 4.2a

*Taux de redoublement au secondaire depuis 1994-1995
Comparaison : groupe cible vs groupes témoins*

| Année scolaire | Ensemble | | |
|---------------------------|-------------|-------------|-------------|
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |
| 1994-1995 | 20,1 | 17,5 | 12,8 |
| 1995-1996 | 20,6 | 17,4 | 16,1 |
| 1996-1997 | 14,2 | 12,6 | 13,0 |
| Avant le Programme | 17,8 | 15,8 | 14,0 |
| 1997-1998 | 17,0 | 12,7 | 16,3 |
| 1998-1999 | 19,6 | 12,9 | 13,3 |
| 1999-2000 | 17,4 | 17,9 | 17,9 |
| 2000-2001 | 14,0 | 18,1 | 13,8 |
| Après le Programme | 17,9 | 15,4 | 15,4 |

Le taux de redoublement moyen observé dans les écoles cibles avant l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise n'est que légèrement supérieur à celui mesuré depuis sa mise en place. Par contre, entre ces deux périodes, cet indice n'a pas vraiment diminué dans le premier groupe témoin tandis qu'il a même légèrement augmenté dans le second.

Pour tenter d'y voir plus clair, il faut exclure là encore les élèves bénéficiaires du PASAF.

Tableau 4.2b

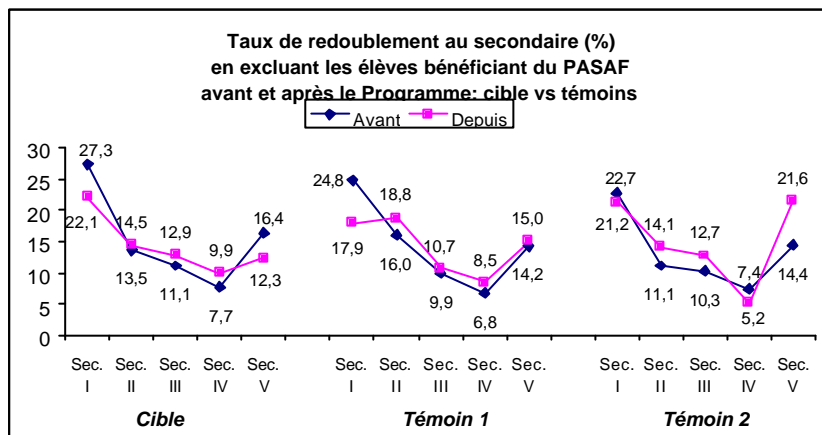
*Taux de redoublement moyen au secondaire
En excluant les élèves ayant bénéficié du PASAF
Comparaison des périodes avant et depuis la mise en œuvre
du programme de soutien à l'école montréalaise*

| | Ensemble des élèves | | |
|----------------------------|---------------------|----------|----------|
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |
| Avant le programme | | | |
| <i>Secondaire I</i> | 27,3 | 24,8 | 22,7 |
| <i>Secondaire II</i> | 13,5 | 16,0 | 11,1 |
| <i>Secondaire III</i> | 11,1 | 9,9 | 10,3 |
| <i>Secondaire IV</i> | 7,7 | 6,8 | 7,4 |
| <i>Secondaire V</i> | 16,4 | 14,2 | 14,4 |
| <i>Ensemble</i> | 16,7 | 14,8 | 14,0 |
| Depuis le programme | | | |
| <i>Secondaire I</i> | 22,1 | 17,9 | 21,2 |
| <i>Secondaire II</i> | 14,5 | 18,8 | 14,1 |
| <i>Secondaire III</i> | 12,9 | 10,7 | 12,7 |
| <i>Secondaire IV</i> | 9,9 | 8,5 | 5,2 |
| <i>Secondaire V</i> | 12,3 | 15,0 | 21,6 |
| <i>Ensemble</i> | 15,4 | 14,5 | 15,3 |

Même en excluant les élèves qui profitaient du PASAF, l'impact potentiel du Programme de soutien à l'école montréalaise n'est pas évident du côté des élèves du secondaire. On peut tout au plus entrevoir une légère baisse du taux de redoublement moyen depuis son implantation alors que dans le groupe témoin des écoles des milieux les plus défavorisés à l'extérieur de Montréal, on dénote, entre les deux périodes, une légère hausse du même indicateur. Compte tenu du nombre d'écoles comparées, il faut demeurer prudent.

Les données les plus révélatrices concernent les élèves de la 1^{re} secondaire, pour lesquels ce pourcentage serait passé de 27,3 à 22,1 % dans le groupe cible alors qu'il est demeuré à peu près stable dans le groupe témoin de l'extérieur de Montréal. Cependant, ces écoles affichent, pour la même période, une baisse tout à fait comparable à celle mesurée dans les écoles ciblées par le Programme. Quelle est l'explication à cette baisse?

Graphique 20



L'examen plus poussé des données par classe, au secondaire, ne démontre aucune tendance claire; la légère baisse moyenne dans le groupe cible pour l'ensemble du secondaire est le reflet de baisses en 1^{re} secondaire et en 5^e secondaire. Encore ici, il faut être prudent car une baisse apparente du taux de redoublement en 5^e secondaire peut s'expliquer par un plus grand nombre d'abandons au cours du secondaire.

L'analyse du taux de redoublement selon le sexe montre une faible réduction de cet indicateur depuis l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise, aussi bien chez les garçons que chez les filles, comme en font foi les données du tableau suivant qui inclut tous les élèves, y compris ceux qui auraient bénéficié du PASAF.

Tableau 4.2c

Comparaison, selon le sexe, du taux de redoublement au secondaire de 1994-1995 à 2000-2001

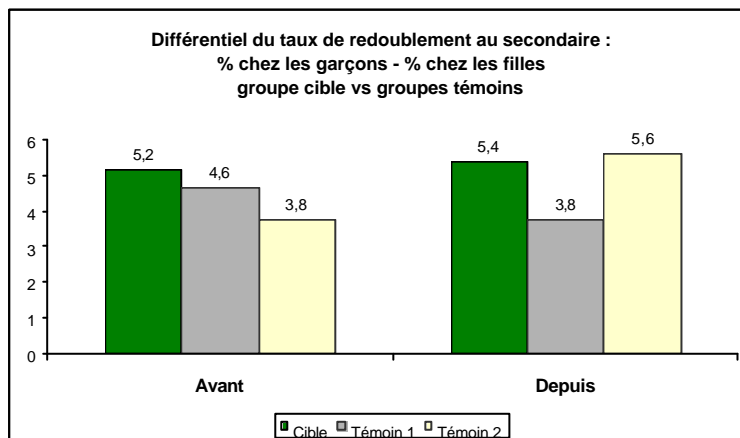
Groupe cible vs groupes témoins

| Année scolaire | Garçons | | | Filles | | |
|---------------------------|---------|----------|----------|--------|----------|----------|
| | Cible | Témoïn 1 | Témoïn 2 | Cible | Témoïn 1 | Témoïn 2 |
| 1994-1995 | 21,8 | 19,8 | 14,3 | 16,3 | 14,7 | 11,2 |
| 1995-1996 | 22,8 | 19,8 | 17,8 | 17,0 | 14,4 | 14,4 |
| 1996-1997 | 16,1 | 14,0 | 15,4 | 12,0 | 10,7 | 10,6 |
| <i>Avant le Programme</i> | 20,2 | 17,9 | 15,8 | 15,1 | 13,2 | 12,1 |
| 1997-1998 | 19,5 | 14,0 | 20,0 | 14,1 | 11,1 | 12,6 |
| 1998-1999 | 22,5 | 14,3 | 16,0 | 16,5 | 11,1 | 10,6 |
| 1999-2000 | 20,2 | 19,5 | 20,3 | 14,3 | 15,9 | 15,3 |
| 2000-2001 | 16,0 | 20,5 | 16,0 | 11,8 | 15,2 | 11,6 |
| <i>Après le Programme</i> | 19,6 | 17,1 | 18,1 | 14,2 | 13,3 | 12,5 |

Pour le premier groupe témoin, on remarque une très faible baisse du taux de redoublement chez les garçons, soit de 17,9 à 17,1 %; chez les filles, cet indice est demeuré relativement stable aussi bien dans le premier groupe témoin que dans le second. Par contre, ce dernier montre une augmentation de 2,3 % du taux de redoublement chez les garçons, c'est-à-dire de 15,8 à 18,1 %.

Le graphique suivant reprend cette analyse en considérant le différentiel de taux de redoublement entre les garçons et les filles.

Graphique 21



À peu près stable pour le groupe cible, le différentiel du taux de redoublement a légèrement baissé pendant la même période, passant de 4,6 à 3,8 % dans le premier groupe témoin. Par contre, on observe la situation inverse dans le second groupe témoin, alors que l'écart du taux de redoublement entre garçons et filles a grimpé de 3,8 à 5,6 %.

4.2.2 Taux de retard scolaire

Lorsque l'on considère l'ensemble des élèves dans les écoles cibles et dans celles des deux groupes témoins, le taux de retard scolaire au secondaire s'avère passablement élevé comme en font foi les données ventilées de 1994-1995 à 2001-2002.

Tableau 4.2d

*Taux de retard scolaire au secondaire depuis 1994-1995
Comparaison : groupe cible vs groupes témoins*

| <i>Année scolaire</i> | <i>Ensemble</i> | | |
|---------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | <i>Cible</i> | <i>Témoin 1</i> | <i>Témoin 2</i> |
| <i>1994-1995</i> | 58,3 | 45,8 | 39,1 |
| <i>1995-1996</i> | 58,5 | 43,7 | 43,0 |
| <i>1996-1997</i> | 59,2 | 46,5 | 42,3 |
| <i>1997-1998</i> | 56,1 | 43,8 | 40,8 |
| <i>Avant le Programme</i> | 58,0 | 45,0 | 41,4 |
| <i>1998-1999</i> | 55,1 | 43,3 | 42,2 |
| <i>1999-2000</i> | 55,1 | 41,2 | 39,7 |
| <i>2000-2001</i> | 55,6 | 43,5 | 42,5 |
| <i>2001-2002</i> | 52,8 | 42,7 | 42,9 |
| <i>Après le Programme</i> | 54,7 | 42,7 | 41,8 |

Sans correction pour la présence du PASAF, les élèves des écoles cibles présentent un taux de retard scolaire un peu plus faible depuis la mise en place du Programme de soutien à l'école montréalaise (54,7%) qu'avant son implantation (58,0 %). La baisse correspondante est plus faible dans les écoles du premier groupe témoin et inexistante dans le second.

Rappelons que les informations concernant les élèves qui ont bénéficié du PASAF n'étaient disponibles pour la présente étude qu'à partir de l'année 1989. Par conséquent, ce n'est que pour les années 2000-2001 et 2001-2002 que l'on peut raisonnablement s'assurer de l'exclusion systématique des élèves du secondaire qui auraient, à un moment ou l'autre au cours de leur scolarisation, profité de ce Programme. Il est donc impossible d'établir des estimations du taux de retard scolaire, pour la période précédant le Programme de soutien à l'école montréalaise, en excluant tous les élèves qui ont profité du PASAF. On constate que l'inclusion ou l'exclusion de ces élèves a une influence marquée sur le taux de retard scolaire et ce, plus particulièrement dans les écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise.

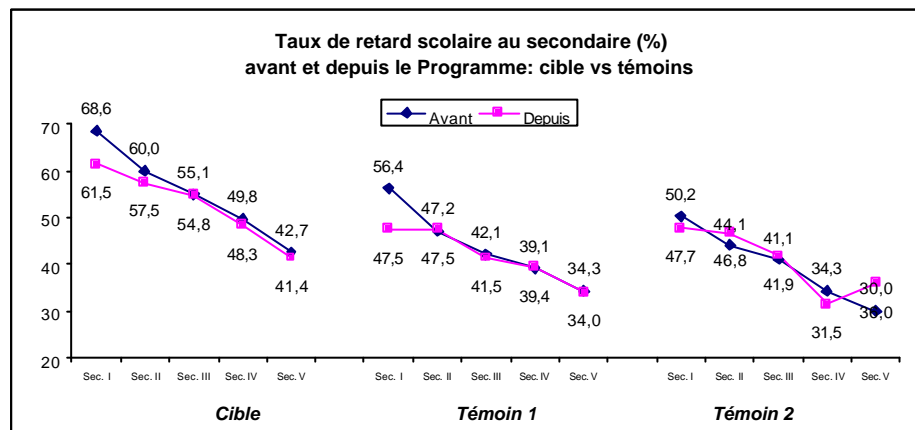
Tableau 4.2e

**Taux de retard scolaire au secondaire
en excluant les élèves ayant bénéficié du PASAF
Comparaison : groupe cible vs groupes témoins**

| Année scolaire | Ensemble | | |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |
| 2000-2001 | 45,6 | 36,8 | 41,9 |
| 2001-2002 | 42,3 | 36,2 | 42,1 |
| Moyenne | 43,9 | 36,5 | 42,0 |

C'est donc avec beaucoup de réserve qu'il faut analyser les données comparatives ventilées par classe du secondaire dans le graphique suivant, puisque les bases de calcul incluent tous les élèves, y compris ceux qui ont profité du PASAF.

Graphique 22



Qu'est-ce que l'analyse du taux de retard scolaire au secondaire selon le sexe nous apprend? Le tableau suivant présente cette variable croisée avec le sexe, distinctement pour chacune des années.

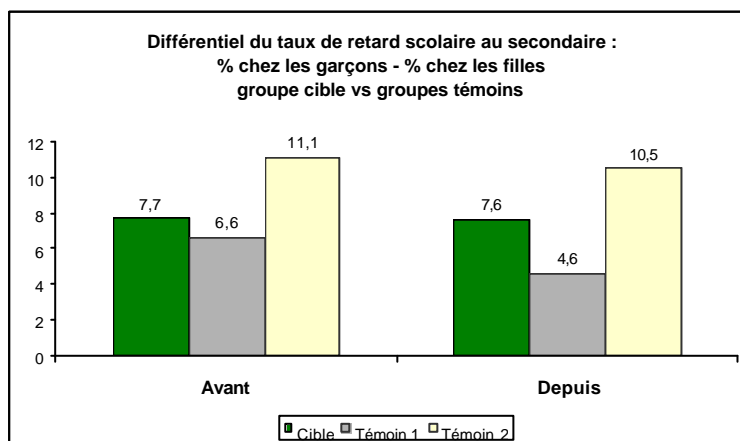
Tableau 4.2f

Comparaison, selon le sexe, du taux de retard scolaire au secondaire de 1994-1995 à 2001-2002
Groupe cible vs groupes témoins

| Année scolaire | Garçons | | | Filles | | |
|---------------------------|---------|----------|----------|--------|----------|----------|
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |
| 1994-1995 | 61,9 | 48,8 | 44,9 | 53,5 | 42,0 | 33,1 |
| 1995-1996 | 61,4 | 46,3 | 48,9 | 54,8 | 40,4 | 36,8 |
| 1996-1997 | 63,1 | 49,6 | 47,0 | 54,8 | 42,6 | 37,4 |
| 1997-1998 | 59,7 | 46,8 | 46,3 | 52,2 | 40,0 | 35,1 |
| Avant le Programme | 61,5 | 47,9 | 46,8 | 53,8 | 41,2 | 35,6 |
| 1998-1999 | 58,3 | 45,0 | 47,2 | 51,5 | 41,0 | 36,8 |
| 1999-2000 | 58,6 | 43,8 | 44,5 | 51,2 | 37,9 | 34,6 |
| 2000-2001 | 59,5 | 45,7 | 47,6 | 51,4 | 40,7 | 37,0 |
| 2001-2002 | 56,7 | 44,2 | 48,3 | 48,5 | 40,8 | 37,2 |
| Après le Programme | 58,3 | 44,7 | 46,9 | 50,6 | 40,1 | 36,4 |

Pour les élèves masculins fréquentant les écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise, le taux de retard scolaire, qui s'établissait à 61,5 % en moyenne au secondaire, a chuté de 3,2 % pour se fixer à 58,3 % depuis sa mise en place; cette baisse est identique à celle mesurée chez les filles, soit de 53,8 à 50,6 %. Par conséquent, le différentiel du taux de retard scolaire entre les garçons et les filles du secondaire a été maintenu à 7,7 % comme l'illustre autrement le graphique 23.

Graphique 23



Pendant la même période, le différentiel du taux de retard baissait de deux points de pourcentage, soit de 6,6 à 4,6 % pour le premier groupe témoin, mais demeurait relativement stable autour de 11% chez les élèves du second groupe témoin. Bref, l'impact que le Programme de soutien à l'école montréalaise aurait eu sur l'écart entre les garçons et les filles du secondaire en ce qui concerne le taux de retard n'est pas évident.

4.2.3 Taux de sorties sans diplôme

Le troisième indicateur de cheminement scolaire, soit le taux de sorties sans diplôme, peut être comparé, entre la période précédant l'implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise (1994-1995 à 1996-1997), et celle qui l'a suivie (1997-1998 à 2000-2001) en distinguant les écoles cibles et les écoles témoins.

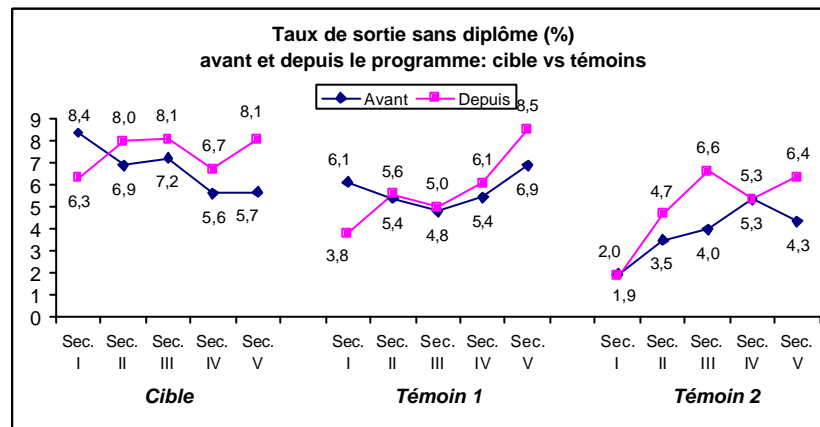
Tableau 4.2g

*Taux de sortie sans diplôme
Comparaison des périodes avant et après la mise en œuvre
du Programme de soutien à l'école montréalaise*

| | Ensemble | | |
|--------------------|----------|----------|----------|
| | Cible | Témoin 1 | Témoin 2 |
| Avant le Programme | 7,1 | 5,7 | 3,6 |
| Après le Programme | 7,3 | 5,6 | 4,8 |

Globalement, pour l'ensemble des élèves du secondaire, on relève un très léger gonflement de cet indice qui est passé de 7,1 à 7,3 % depuis la mise en place du Programme de soutien à l'école montréalaise; cependant celle-ci est moins marquée que celle observée chez les élèves du second groupe témoin.

Graphique 24



Ce graphique laisse voir, dans les écoles touchées par le Programme de soutien à l'école montréalaise, une baisse du taux de sorties sans diplôme pour la 1^e secondaire, mais une hausse pour les autres années. Les écoles du premier groupe témoin présentent le même phénomène tandis que le second montre une hausse assez marquée de cet indicateur en 2^e, 3^e et 5^e secondaire.

5 Sommaire et conclusions

L'auteur du présent rapport visait deux objectifs : analyser le cheminement scolaire des élèves des écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise selon le profil démographique et socioéconomique de leur effectif étudiant, puis tenter de comparer ces indicateurs de cheminement scolaire avant et après l'implantation de ce Programme à ceux de deux ensembles d'écoles n'ayant pas bénéficié de cette mesure, mais appartenant à des milieux à peu près comparables. L'exercice a été mené sans véritable prétention d'évaluer précisément l'impact du Programme, on cherche plutôt à déceler des tendances.

À cause de la vocation même du Programme, les écoles montréalaises qui en profitent se concentrent essentiellement dans les milieux les plus défavorisés de l'île; six de ces écoles sur sept occupent le 8^e rang décile ou plus pour ce qui est de l'indice de défavorisation. Ces écoles se caractérisent aussi par la très grande diversité culturelle de leurs élèves, une forte proportion d'entre eux parlant la langue maternelle autre que le français ou l'anglais, ou encore étant nés à l'extérieur du Canada. Cet indice de diversité ethnique dépasse 50 % dans la moitié des écoles ciblées par le Programme. La diversité culturelle explique qu'une portion importante des élèves profitent du Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (PASAF). Ainsi, près du quart des élèves de ces écoles primaires, ont bénéficié de ce Programme à un moment ou l'autre de leur scolarisation. Comme ces élèves sont plus enclins à avoir un cheminement scolaire particulier et risquent plus que les autres d'accumuler un retard scolaire, les données issues des écoles visées par le Programme de soutien à l'école montréalaise doivent être interprétées dans ce contexte bien particulier. L'exclusion des élèves qui ont bénéficié du PASAF permet d'épurer des comparaisons faites au cours de la présente analyse.

Cette synthèse couvre plus particulièrement les écoles du primaire. Plusieurs raisons justifient cette restriction. D'abord, six écoles sur sept parmi celles qui ont bénéficié du Programme de soutien à l'école montréalaise sont du primaire. De plus, depuis 2002-2003, seules les écoles primaires de Montréal sont admissibles au Programme. Pour les écoles secondaires, il est aussi plus difficile de bien encadrer les résultats en contrôlant des phénomènes extérieurs au Programme. Par exemple, on n'a tenu compte que partiellement du PASAF dans le traitement des données, car l'historique des informations requises n'était pas disponible pour la période précédant 1989-1990. Au secondaire, des phénomènes comme le décrochage scolaire entachent les estimations liées au retard scolaire dont la base de calcul étant constituée d'élèves encore à l'école.

On compte 115 écoles primaires qui, au cours de la période 1994-1995 à 2001-2002, ont bénéficié, au moins pendant une année, du Programme de soutien à l'école montréalaise. Le taux de redoublement global dans ces écoles se situait en moyenne à 7,0 %. Lorsque l'on exclut les élèves inscrits au Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, ce taux se stabilise à 5,4 %.

Il est deux fois plus élevé dans le secteur francophone (5,8 %) que dans le secteur anglophone (3,0 %). On constate par ailleurs que cet indicateur du cheminement scolaire est corrélé avec le taux de mobilité des élèves et qu'il atteint 7,2 % lorsque le taux de mobilité est de 30 % ou plus. Aussi, dans le segment des écoles les plus défavorisées, soit celles du 10^e décile, la proportion de doubleurs est plus élevée et se situe à 6,5 %, toujours en ignorant les élèves qui, pour l'année en cause, profitaient du PASAF. Une partie de l'écart entre le secteur francophone et le secteur anglophone s'explique par une moins grande mobilité des élèves anglophones et le fait qu'ils proviennent de milieux un peu moins défavorisés que les élèves francophones. Cependant, ces deux phénomènes ne peuvent à eux seuls expliquer la différence constatée entre les deux secteurs. Le taux de redoublement diminue progressivement du 1^{er} cycle (7,1 %) au 3^e cycle (3,0 %). Pour les écoles du 10^e décile de défavorisation, 9,2 % des élèves du 1^{er} cycle doublent leur année scolaire.

Quelle a été la progression du taux de redoublement depuis la mise en œuvre du Programme de soutien à l'école montréalaise en 1997? Toujours en excluant les élèves bénéficiaires du PASAF, on constate une baisse de ce taux entre les trois années qui ont précédé son implantation et les quatre qui l'ont suivi et ce, quel que soit le profil des écoles primaires ciblées par ce Programme. Cette baisse se chiffre à 2,6 % dans le groupe des écoles appartenant aux milieux les plus défavorisés sur le plan économique. Il s'agit, dans ce cas, d'une diminution du tiers des doubleurs diminution pratiquement uniforme dans tous les cycles du primaire.

Le taux de retard scolaire global dans les écoles primaires ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise se situait en moyenne à 23,2 % au cours de la période allant de 1994-1995 à 2001-2002 et à 22,1 % de 1996-1997 à 2001-2002. Il est possible pour ces périodes, d'exclure les élèves qui, à un moment ou l'autre de leur scolarisation, ont profité du PASAF; c'est précisément en excluant ces élèves que le taux de retard scolaire a été ramené à 17,1 %. Toujours en maintenant cette exclusion, on constate que le taux de retard augmente avec la mobilité des élèves, atteignant jusqu'à 20,0 % lorsque la mobilité atteint ou dépasse 30 %. Aussi, dans les écoles des milieux les moins favorisés sur le plan économique, le retard scolaire se chiffre à 20,4 % alors qu'il se situe autour de 16 % pour les autres. Fait à souligner, le taux de retard scolaire moyen au primaire ne varie pas en fonction de l'indice de diversité ethnique lorsqu'on exclut les élèves du PASAF.

Les phénomènes observés qui concernent le taux de redoublement se répercutent directement sur les taux de retard scolaire. Ainsi, pour tous les cycles, l'écart relatif au retard scolaire entre les secteurs francophone et anglophone est considérable, atteignant jusqu'à 7 % au 2^e cycle. Il augmente aussi avec le taux de mobilité des élèves, quel que soit le cycle. Comme on pouvait s'y attendre, les écoles du 10^e rang décile de défavorisation se démarquent des autres écoles ciblées avec, entre autres, un le taux de retard

scolaire qui atteint 27,4 % au 3^e cycle du primaire. Enfin, l'indice de diversité ethnique n'a pas d'incidence sur le taux de retard scolaire au premier et au deuxième cycle; cependant, pour le 3^e cycle, le segment à plus forte diversité ethnique, avec un indice de 70 % ou plus, affiche un taux de 25,1 %, ce qui est supérieur à la moyenne qui est de 22,9 % pour l'ensemble des élèves du 3^e cycle, excluant ceux qui ont bénéficié du PASAF.

La comparaison pré et post implantation du Programme de soutien à l'école montréalaise montre que le taux de retard scolaire de l'ensemble des élèves du primaire est passé de 19,5 à 16 %, en excluant ceux du PASAF. Pour les écoles du 10^e décile de défavorisation, depuis l'année 1998-1999 ce taux se chiffre à 18,4 % comparativement à 24,6 % avant cette période. Pour ce segment particulier d'écoles, on observe une baisse du retard scolaire dans tous les cycles du primaire.

Ces comparaisons pré et post implantation du Programme suggèrent que son existence aurait eu un impact positif sur le cheminement scolaire des élèves en milieu défavorisé. Des analyses parallèles avec des écoles que l'on pourrait qualifier de comparables deviennent alors utiles pour confirmer les constats. En guise de comparaison on a retenu, d'une part, un premier groupe témoin constitué d'un ensemble de 32 écoles primaires de l'île de Montréal, qui font partie des milieux les plus défavorisés après exclusion des écoles visées par le Programme, et d'autre part, un second groupe témoin comprenant aussi 32 écoles primaires appartenant aux milieux les plus défavorisés de l'extérieur de l'île de Montréal. Bien sûr, on comprend qu'il s'agit de groupes témoins approximatifs, car dans le premier cas, les établissements suivis sont forcément de milieux moins défavorisés que ceux directement ciblés par le Programme tandis que dans le second cas, les écoles n'ont pas les caractéristiques propres au milieu montréalais, par exemple en ce qui concerne la diversité ethnique. Comme les indicateurs retenus, soit le taux de redoublement et le taux de retard scolaire, sont plus sensibles au degré de défavorisation économique qu'à la diversité ethnique, le second groupe témoin offre de meilleures chances de servir de référence valable.

Aussi, comme on pouvait s'y attendre, l'incidence du Programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français n'est pas uniforme dans les trois ensembles d'écoles comparées. Le pourcentage d'élèves qui ont bénéficié de ce Programme au cours de leur scolarisation au primaire n'est que de 8 % dans les écoles servant de témoin à l'extérieur de l'île de Montréal. Ce pourcentage double pour le groupe témoin de l'île de Montréal et triple lorsque l'on se concentre sur les écoles ciblées par le Programme de soutien à l'école montréalaise. Lorsqu'on exclut des calculs les élèves bénéficiaires du PASAF, on rend donc les comparaisons plus pertinentes.

En moyenne, au cours des trois années qui ont précédé l'implantation du Programme en 1997-1998, les taux de redoublement scolaire étaient de 5,9 de

3,9 et de 6,4 % respectivement pour le groupe ciblé par le Programme, le premier groupe témoin et le second groupe témoin. Les moyennes pour les quatre années suivantes étaient, dans l'ordre, de 4,8 de 3,9 et de 6,2 %. Ces chiffres suggèrent que, depuis l'implantation du Programme, le nombre de doubleurs aurait chuté de près de 20 % dans les écoles ciblées, sans que l'on ait mesuré une baisse notable dans des écoles jugées comparables. Au premier cycle, la baisse du taux de redoublement, soit de 8,4 % à 6,5 % chez le groupe cible, est plus importante que dans les autres cycles du primaire.

Le taux de redoublement est habituellement plus élevé chez les garçons que chez les filles. L'examen des données comparatives n'a pas permis tout en prenant en considération cette nouvelle variable de conclure que le Programme de soutien à l'école montréalaise avait réussi à atténuer cet écart entre les deux sexes, au primaire. On a bien mesuré une très légère diminution (0,3 %) de cet écart depuis l'implantation du Programme, mais pour le groupe témoin de l'extérieur de l'Île de Montréal, pendant la même période, on a mesuré une baisse de 0,6 %.

Pour établir des comparaisons entre les taux de retard scolaire, lorsque l'on souhaite exclure les élèves qui, depuis le début de leur scolarisation, auraient bénéficié du PASAF, il faut limiter les observations à la période couvrant 1996-1997 à 2001-2002. En moyenne, pour les années qui ont précédé l'implantation du Programme, les taux de retard scolaire étaient de 19,1 de 14,2 et 21,2 % respectivement pour le groupe ciblé par le Programme, le premier groupe témoin et le second groupe témoin. Quoique légèrement supérieurs à ceux du groupe cible, les taux de retard scolaire observés par cycle dans le groupe témoin de l'extérieur de l'île de Montréal sont nettement plus comparables à ceux du groupe cible que ceux du groupe témoin de l'île de Montréal. Les moyennes pour les quatre années suivant l'implantation du Programme étaient, toujours dans le même ordre, 15,8 ,12,7 et 20,8 %. Donc, pendant que les taux de retard scolaire demeuraient pratiquement inchangés dans les écoles des milieux les plus défavorisés de l'extérieur de l'île de Montréal, ceux des écoles ciblées par le Programme baissaient de façon appréciable. Par contre, les données mises en lumière ne permettent pas d'affirmer, que le Programme ait eu une incidence bénéfique sur l'écart entre garçons et filles concernant cet indicateur de cheminement scolaire. Le pourcentage d'élèves masculins accusant un retard scolaire au primaire est toujours d'environ 5 % supérieur à celui des élèves féminines dans les écoles ciblées par le Programme.

Bref, que ce soit sous l'angle du taux de redoublement ou de son corollaire, le taux de retard scolaire, le Programme de soutien à l'école montréalaise affiche des résultats qui vont dans le sens de ce qui était attendu lors de son implantation. La question de savoir si toutes les diminutions observées au cours de cet exercice statistique sont directement attribuables à l'existence du Programme demeure discutable. Néanmoins, l'effet bénéfique du Programme au primaire ressort avec assez d'évidence.

Annexe A

Liste des écoles choisies comme cibles durant au moins une année

Écoles primaires

| | | | |
|-----------------------------------|------|----------------------------------|------|
| Adélarde-Desrosiers | CSPI | Lambert-Closse | CSDM |
| Algonquin | CSMB | Le Carignan | CSPI |
| Alice-Parizeau | CSDM | Le Plateau | CSDM |
| Alphonse-Pesant | CSPI | Léonard-de-Vinci (et son annexe) | CSDM |
| Aquarelle | CSMB | Les-Enfants-du-monde | CSDM |
| Bancroft | CSEM | Lévis-Sauvé | CSMB |
| Barclay | CSDM | Louisbourg | CSDM |
| Baril | CSDM | Ludger-Duvernay (et son annexe) | CSDM |
| Barthélemy-Vimont (et son annexe) | CSDM | Maisonnette | CSDM |
| Bedford | CSDM | Marguerite-Bourgeois | CSDM |
| Bienville | CSDM | Marie-de-l'Incarnation | CSDM |
| Camille-Laurin (et son annexe) | CSDM | Marie-Favery | CSDM |
| Carlyle | CSEM | Marie-Rivier (et son annexe) | CSDM |
| Champlain | CSDM | Martin-Bélanger (et son annexe) | CSMB |
| Chanoine-Joseph-Théorêt | CSMB | Montcalm | CSDM |
| Charles-Lemoyne | CSDM | Nazareth | CSEM |
| Cœur-Immaculé-de-Marie | CSDM | Notre-Dame-de-la-Défense | CSDM |
| Coronation | CSEM | Notre-Dame-de-la-Paix | CSMB |
| De la Fraternité | CSPI | Notre-Dame-de-l'Assomption | CSDM |
| De la Petite-Bourgogne | CSDM | Notre-Dame-de-Lourdes | CSMB |
| Des Nations | CSDM | Notre-Dame-des-Neiges | CSDM |
| Dupuis | CSDM | Notre-Dame-des-Sept-Douleurs | CSMB |
| Édouard VII | CSDM | Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours | CSDM |
| Élan | CSDM | Parkdale | CSEM |
| Emily Carr | CSEM | Paul-Jarry | CSMB |
| Enfant-Soleil | CSMB | Philippe-Morin | CSMB |
| Face I et II (anglais) | CSEM | Pierre-Elliott-Trudeau | CSEM |
| Face I et II (français) | CSDM | Saint-Albert-le-Grand | CSDM |
| Félix-Leclerc | CSDM | Saint-Anselme | CSDM |
| Garneau | CSDM | Saint-Arsène | CSDM |
| Gilles-Vigneault | CSDM | Saint-Bernardin | CSDM |
| Guy-Drummond | CSMB | Saint-Clément | CSDM |
| Hampstead | CSEM | Saint-Émile | CSDM |
| Henri-Beaulieu | CSMB | Saint-Enfant-Jésus | CSDM |
| Hochelaga | CSDM | Saint-Étienne | CSDM |
| Iona | CSDM | Saint-François-Xavier | CSDM |
| Jean-Baptiste-Meilleur | CSDM | Saint-Gabriel-Lalemant | CSDM |
| Jean-Grou | CSMB | Saint-Grégoire-le-Grand | CSDM |
| Jean-Jacques-Olier | CSDM | Saint-Jean-Baptiste | CSDM |
| Jeanne-Leber | CSDM | Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle | CSDM |
| John XXIII | CSEM | Saint-Jean-de-Brébeuf | CSDM |
| Jules-Verne | CSPI | Saint-Jean-de-la-Croix | CSDM |
| La Mennais | CSDM | Saint-Jean-de-la-Lande | CSDM |

Écoles primaires (suite)

| | | | |
|-------------|------|---------------------|------|
| Saint-Kevin | CSDM | Sainte-Jeanne-d'Arc | CSDM |
|-------------|------|---------------------|------|

Programme de soutien à l'école montréalaise – analyse du cheminement scolaire

| | | | |
|-----------------------------|------|------------------|-------|
| Saint-Louis-de-Gonzague | CSDM | Sainte-Lucie | CSDM |
| Saint-Mathieu | CSDM | Sainte-Odile | CSDM |
| Saint-Noël-Chabanel | CSDM | Sans-Frontières | CSDM |
| Saint-Nom-de-Jésus | CSDM | Simonne-Monet | CSDM |
| Saint-Pascal-Baylon | CSDM | Sinclair Laird | CSEM |
| Saint-Pierre-Claver | CSDM | Somerled | CSEM |
| Saint-Rémi | CSPI | St. Dorothy | CSEM |
| Saint-Simon-Apôtre | CSDM | St. Gabriel | CSEM |
| Saint-Vincent-Marie | CSPI | St. Kevin | CSEM |
| Saint-Zotique | CSDM | St. Patrick | CSEM |
| Sainte-Bernadette-Soubirous | CSDM | Victor-Rousselot | CSDM |
| Sainte-Catherine-Labouré | CSMB | Westmount Park | CSEM |
| Sainte-Cécile | CSDM | Woodland | CSLBP |
| Sainte-Gemma-Galgani | CSDM | | |

Écoles secondaires

| | | | |
|-------------------------|------|--------------------------------|------|
| Accès (Ouest et Est) | CSDM | Louis-Joseph-Papineau | CSDM |
| Cardinal | CSMB | Lucien-Pagé | CSDM |
| Chomedey-de-Maisonneuve | CSDM | Monseigneur-Richard | CSMB |
| De Roberval | CSDM | Mont-Royal | CSMB |
| Eurêka | CSDM | Notre-Dame-du-Sourire | CSMB |
| Évangéline | CSDM | Outremont | CSMB |
| Georges-Vanier | CSDM | Pierre-Dupuy | CSDM |
| Henri-Bourassa | CSPI | Programme Mile-End | CSEM |
| James Lyng | CSEM | Saint-Germain de Saint-Laurent | CSMB |
| Jeanne-Mance | CSDM | Saint-Henri | CSDM |
| John Grant | CSEM | Saint-Louis | CSDM |
| La Dauversière | CSDM | Saint-Luc | CSDM |
| La Voie | CSDM | Ynova | CSDM |

CSDM : Commission scolaire de Montréal
 CSEM : Commission scolaire English-Montréal
 CSLBP : Commission scolaire Lester-B.-Pearson
 CSMB : Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
 CSPI : Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Annexe B

Liste des écoles formant le premier groupe témoin

| Nom de l'école | Commission scolaire | Rang décile selon l'indice du seuil de faible revenu (SFR), inscriptions en 2000-2001 | |
|----------------------------|-----------------------|---|-----------------------|
| | | A l'échelle de l'île de Montréal | A l'échelle du Québec |
| Écoles primaires | | | |
| Ahunatic | de Montréal | 6 ^e | 9 ^e |
| Bois-Franc | Marguerite-Bourgeoys | 7 ^e | 10 ^e |
| Dollard-des-Ormeaux | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Du-Grand-Héron | Marguerite-Bourgeoys | 7 ^e | 10 ^e |
| François-de-Laval | de Montréal | 5 ^e | 9 ^e |
| Frederick Banting | English-Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Gabrielle-Roy | de la Pointe-de-l'Île | 6 ^e | 9 ^e |
| Guybourg | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Harfang-des-Neiges | Marguerite-Bourgeoys | 6 ^e | 9 ^e |
| Hélène-Boulé | de Montréal | 6 ^e | 9 ^e |
| Jardin-des-Saints-Anges | Marguerite-Bourgeoys | 6 ^e | 9 ^e |
| Jean-Nicolet | de la Pointe-de-l'Île | 7 ^e | 10 ^e |
| John Caboto | English-Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| La Dauversière | de la Pointe-de-l'Île | 6 ^e | 9 ^e |
| Lambert-Closse | de la Pointe-de-l'Île | 6 ^e | 9 ^e |
| Louis-Dupire | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Madeleine-de-Verchères | de Montréal | 6 ^e | 10 ^e |
| Marie-Rollet | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Nesbitt | English-Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Pierre-de-Coubertin | de la Pointe-de-l'Île | 6 ^e | 9 ^e |
| René-Guénette | de la Pointe-de-l'Île | 6 ^e | 10 ^e |
| Saint-Ambroise | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Saint-Benoît | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Saint-François-Solano | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Saint-Jean-Vianney | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Sainte-Bibiane | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Sainte-Catherine-de-Sienne | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Sainte-Germaine-Cousin | de la Pointe-de-l'Île | 7 ^e | 10 ^e |
| St. John Bosco | English-Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| St. Thomas More | Lester-B.-Peason | 7 ^e | 10 ^e |
| Très-Saint-Sacrement | Marguerite-Bourgeoys | 6 ^e | 9 ^e |
| Victor-Lavigne | de la Pointe-de-l'Île | 6 ^e | 9 ^e |
| Écoles secondaires | | | |
| Calixa-Lavallée | de la Pointe-de-l'Île | 8 ^e | 10 ^e |
| Dalbé-Viau | Marguerite-Bourgeoys | 6 ^e | 10 ^e |
| Dunton | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Édouard-Montpetit | de Montréal | 6 ^e | 10 ^e |
| Émile-Legault | Marguerite-Bourgeoys | 7 ^e | 10 ^e |
| Honoré-Mercier | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Père-Marquette | de Montréal | 7 ^e | 10 ^e |
| Wagar | English-Montréal | 8 ^e | 10 ^e |

Annexe C

Liste des écoles formant le second groupe témoin

| Nom de l'école | Commission scolaire | Rang décile selon l'indice du seuil de faible revenu, inscriptions en 2002-2003 | Rang décile selon l'indice de la diplomation de la mère, inscriptions en 2002-2003 |
|--------------------------------------|------------------------------|---|--|
| Écoles primaires | | | |
| Adrien-Gamache | Marie-Victorin | 10 ^e | 9 ^e |
| Antoine de Saint-Exupéry | des Rives-du-Saguenay | 10 ^e | 10 ^e |
| Beau-Séjour | de Laval | 10 ^e | 10 ^e |
| Bourgeois -Champagnat | Marie-Victorin | 10 ^e | 10 ^e |
| Carillon | Marie-Victorin | 10 ^e | 10 ^e |
| Chanoine-Côté | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |
| De l'Escabelle (et son annexe) | des Chics -Chocs | 10 ^e | 9 ^e |
| Des Grands -Vents (et ses annexes) | des Samares | 9 ^e | 10 ^e |
| Des Quatre-Vents | de la Région-de-Sherbrooke | 10 ^e | 10 ^e |
| Dominique -Savio | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |
| Hubert-Perron | Marie-Victorin | 10 ^e | 10 ^e |
| Jeune Relève – Saint-Jacques | de l'Énergie | 10 ^e | 9 ^e |
| La Rocque | de la Région-de-Sherbrooke | 10 ^e | 10 ^e |
| Le Triolet (et son annexe) | des Drapeurs | 10 ^e | 10 ^e |
| Lionel-Groulx | Marie-Victorin | 10 ^e | 10 ^e |
| Louis -Joseph-Martel (et son annexe) | des Samares | 10 ^e | 10 ^e |
| Marguerite -Bourgeois | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |
| Notre-Dame | des Portages -de-l'Outaouais | 10 ^e | 10 ^e |
| Notre-Dame | de la Rivière-du-Nord | 10 ^e | 10 ^e |
| Notre-Dame-du-Canada | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |
| Sacré-Cœur | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |
| Saint-Fidèle | de la Capitale | 10 ^e | 9 ^e |
| Saint-François -d'Assise | de la Capitale | 10 ^e | 9 ^e |
| Saint-Joseph | de la Rivière-du-Nord | 9 ^e | 10 ^e |
| Saint-Malo | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |
| Saint-Paul | du Chemin-du-Roy | 10 ^e | 10 ^e |
| Saint-Paul -Apôtre | de la Capitale | 10 ^e | 9 ^e |
| Saint-Philippe | du Chemin-du-Roy | 10 ^e | 10 ^e |
| Saint-Pie X (et son annexe) | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |
| Saint-Rédempteur | des Portages -de-l'Outaouais | 10 ^e | 10 ^e |
| Samuel-De Champlain | Marie-Victorin | 10 ^e | 10 ^e |
| Stadacona | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |
| Écoles secondaires | | | |
| Bermon | des Samares | 9 ^e | 10 ^e |
| De l'Escabelle | des Chics -Chocs | 10 ^e | 10 ^e |
| Des Prospecteurs | des Chics -Chocs | 9 ^e | 10 ^e |
| Du Havre-Jeunesse | des Samares | 9 ^e | 10 ^e |
| Gabriel-Le Courtois | des Chics -Chocs | 10 ^e | 10 ^e |
| Jean -de-Brébeuf | de la Capitale | 10 ^e | 9 ^e |
| Notre-Dame-de-Roc-Amadour | de la Capitale | 10 ^e | 9 ^e |
| Vanier | de la Capitale | 10 ^e | 10 ^e |